

Nam

**NOTRE
ARMÉE
DE
MILICE** +

IL NOSTRO ESERCITO DI MILIZIA

Mensuel indépendant
d'informations militaires

N° 03 | mars 2015

Paraît 6 fois par année
42^e année - Fr. 5.--



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015 DES OFFICIERS JURASSIENS
Avec Adolf Ogi, un conférencier «formidable»...

page 8

LRens et DEVA
Avec les membres
de la CPS

6-7

Exercice Stabante 15
Une montée en
chandelle

10-11

Ticino
Tra una riforma
e l'altra

22-23



Le marketing direct...
... tout en un !

Conseil stratégique & analyse
Optimisation
Création schémas & plans marketing
Marketing digital
Qualité & amélioration de l'écrit
Établissement des bases de données
Impression & publipostage
Coordonnateur & exécution

Fonction BVA
 Services marketing direct
 CH-1015 Lausanne 01
 1800 Lausanne Business
 021 311 55 85 | 021 311 55 86 | 021 311 55 87

Fonction BVA
 Services marketing direct
 Route des Alpes 30
 1271 Châtenay-St-James
 021 732 26 46

bva
Marketing Agency



Vous avez des problèmes de robinets et vannes bouchés, eau colorée, perte de puissance et de pression, corrosion de vos tuyaux.
 Nous avons la solution pour vous.

Depuis plus de 25 ans, la société INTER PROTECTION SA met à votre disposition son système d'assainissement des conduites. Notre système «cec-system» est breveté en Europe et en Amérique du Nord. Notre savoir-faire et notre longue expérience assurent une garantie de 15 ans à vos travaux.





Pour plus d'information : www.interprotection.ch


Appelez dès maintenant :
 Cugy +41 (0)21 731 17 21
 Genève +41 (0)22 735 42 72
 Berne +41 (0)31 333 04 34

YAI PO 大埔酒樓

Restaurant Chinois
 Haute gastronomie chinoise
 Vente à l'emporter
 Fermé le lundi

Rte d'Echallens 10 Tél. 021 732 26 46
 1037 ETAGNIÈRES Fax 021 732 26 44

fidexaudit

VOTRE PARTENAIRE
 COMPTABLE DE VOTRE RÉUSSITE

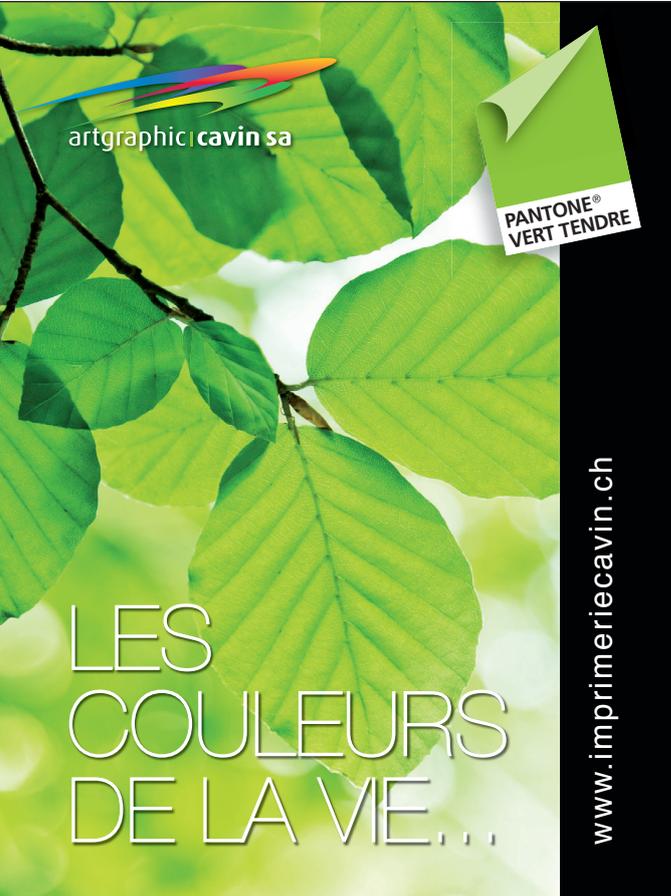
Expertise comptable, Audit, Fiscalité,
 Conseil d'entreprise, Ressources humaines,
 Conseil juridique,
 Conseil en matière de succession



fidexaudit sa
 chemin de momex 2
 case postale 598
 CH - 1001 lausanne

tél. +41 21 331 02 02
 fax +41 21 311 55 85
 info@fidexaudit.ch
 www.fidexaudit.ch

FIDUCIAIRE | SUISSE CHAMBRE  FIDUCIAIRE Membre indépendant de  **EuraAuditInternational**



artgraphic cavin sa

PANTONE®
VERT TENDRE

**LES
COULEURS
DE LA VIE...**

www.imprimeriecavin.ch

1^{re} imprimerie suisse à avoir obtenu la marque Imprim'Vert
 Certifiée FSC depuis 2007

Sommaire

Photo de première

La Société jurassienne des officiers (SJO) tient son Assemblée générale 2015 à l'aula du Collège Thurmann à Porrentruy. Sur la photo en incrustation, de g. à dr. le nouveau président Fabien Kohler, le ministre Charles Juillard, l'ancien conseiller fédéral Adolf Ogi et le président sortant Jean-François Bertholet.

Or donc... 4

La sécurité sous toutes ses formes...

La Chronique de MMG 5

Réforme et développement de l'armée... Il n'est pas interdit de rêver!

Politique de sécurité 9

Dans le contexte des tensions entre la Russie et l'Occident, des voix s'élèvent pour doter l'Union européenne d'une armée.

Promotions 12-13

Promotions dans le corps des officiers et des sous-officiers supérieurs et nouveaux officiers de carrière.

Point de vue 14

Le fichier central des armes à feu ne servira à rien, selon le rédacteur de La Nation, Félicien Monnier.

Les grands rapports 15

Avec la Brigade blindée 1.

Carnet de deuil 16

Le Commandant de Corps Alain Rickenbacher n'est plus.

Rencontre 17

Avec la Région territoriale 1 à l'Ecole Hôtelière à Lausanne.

Service Social de l'Armée 19

Les contributions du SSA en 2014 en légère baisse.

Les Sous-officiers 27

Avec les sections de l'ASSO de Sion et de Gruyère-Veveyse.

La reproduction partielle ou complète des articles est autorisée avec la mention: Extrait du mensuel «Notre armée de milice», Yverdon. (exemplaires justificatifs désirés.)

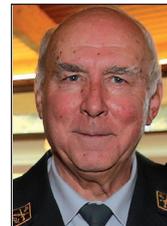
Tirage contrôlé FRP: 4000 exemplaires adressés personnellement.

Tirage imprimé: 4700 exemplaires avec la propagande.



Member of the
European Military
Press Association
(EMPA)

Du retard et nos excuses!



-Il arrive parfois qu'un mauvais manquement d'arme tourne à la catastrophe ou au dépit. Il en est de même avec l'informatique, surtout quand l'on n'est pas un spécialiste dans ce domaine. Quand tout «quitte» l'écran, c'est assez désolant. Cela arrive et c'est pour cette raison que votre journal arrive seulement maintenant dans vos boîtes aux lettres. Veuillez bien nous excuser pour ce contretemps fâcheux. Les éditions prévues sont donc légèrement décalées et nous vous assurons de tenir le rythme dès le prochain numéro. Alors bonne lecture et merci de nous soutenir avec fidélité. Vos encouragements nous réjouissent et nous poussent à aller de l'avant avec enthousiasme.

-Dans la rubrique des décès, le Divisionnaire Philippe Rebord rend hommage avec émotion au Commandant de corps Alain Rickenbacher qui a été le dernier commandant du corps d'armée de campagne 1.

Nous avons aussi une pensée émue pour la famille de M. le Brigadier Louis Margot, ancien directeur du gymnase de la Cité à Lausanne et ancien commandant de la brigade Frontière 1, fidèle soutien de **Nam**, décédé le 2 avril dernier dans sa 88^e année. Nous avons eu le plaisir de collaborer avec son Unité d'armée et nous gardons un merveilleux souvenir de cette amicale relation.

-Que penser de la photo publiée par certains journaux de ce soldat garde d'honneur qui s'évanouit à Berne lors de la visite récente du Président François Hollande dans notre Pays. On le voit seul à terre... et ses collègues qui ne bronchent pas. Il aurait été gênant pour une certaine presse de publier une autre photo où l'on voit accourir des soldats sanitaires et un médecin pour relever le brave soldat qui a eu un coup «de chaud». Cela ne fait rire personne, mais encore une fois, on pouvait lancer une pointe contre l'armée, c'est la mode...hélas!

-Un pacte pour la sécurité entre Berne et Vienne, la Suisse et l'Autriche entendent renforcer leur collaboration en matière de politique de sécurité. La formation commune de recrues et notamment à l'examen, selon un accord conclu par les ministres des deux pays. Le Conseiller fédéral Ueli Maurer a rencontré jeudi 16 avril 2015 son collègue autrichien et les deux ministres ont loué l'excellente entente entre les deux pays. «La Suisse et l'Autriche sont des partenaires naturels», a souligné le ministre Gerald Klug.

-Le ministre UDC de l'armée et des sports Ueli Maurer salue l'apport des migrants dans le sport et précise que le sport n'est pas qu'un moyen d'intégration en Suisse. Il tire également profit de l'immigration, souligne-t-il, dans une interview au quotidien alémanique Blick parue le jeudi 24 décembre 2014. «L'immigration profite au sport, c'est sûr» affirme Ueli Maurer. «C'est le cas pour le football, mais pas du tout pour le hockey sur glace ou les sports de neige», nuance-t-il toutefois. «La Suisse n'a pas d'immigrants venant de pays nordiques». On doit accepter que les athlètes helvétiques restent d'une manière ou d'une autre attachés à leurs racines étrangères, au lieu de naissance des parents, poursuit le ministre des sports. «C'est même une force de la Suisse, et pas seulement du sport, que de pouvoir unir ces cultures», assure-t-il.

-Le GSsA, le groupe pour une Suisse sans armée déclare la guerre à l'industrie de l'armement. Réuni en assemblée générale dimanche 19 avril 2015 à Soleure, il a lancé sa campagne «pour stopper ce commerce de la mort». La Suisse fait partie d'un petit nombre de pays dont les dépenses militaires étaient en hausse l'année dernière, a critiqué l'organisation. Au regard de l'année précédente, le volume des exportations d'armes a également augmenté de «manière significative».

-Le chef du DDPS Ueli Maurer est reparti pour lancer une nouvelle opération Gripen. Le lundi 20 avril 2015 il a indiqué à la RTS que le Conseil fédéral allait évaluer la situation en 2017 pour acheter un nouvel avion. Une année après le non (53,4 % de votants), les grandes manœuvres reprennent.

-L'armée plus sensible face à l'extrémisme, la plupart des cas d'extrémisme dans l'armée relèvent de l'extrême droite. Le service spécialisé a traité 41 dossiers en 2014, soit un tiers d'annonces et de demandes de plus qu'un an auparavant. Mais aucun incident majeur ne s'est produit. La nature et la gravité des déviances restent dans l'ensemble similaires d'année en année. Il s'agit avant tout de cas isolés. Le djihadisme et l'islamisme sont minoritaires. Seuls quatre cas ont un lien avec ces idéologies radicales. (ats 22.4.15.)

Adj sof Jean-Hugues Schulé



En sécurité, tous seuls?

Or donc voilà que, sans doute, jamais le mot «sécurité» n'aura été prononcé et écrit autant de fois que ces derniers temps. Pas un jour sans que... pêle-mêle, sans hiérarchie aucune..., citons...

Et la sécurité des transports aériens après la catastrophe de l'Airbus A320 près de Barcelonnette dans les Alpes françaises?

Et la sécurité informatique devant les spam, la cybercriminalité et autres chevaux de Troie?

Et la sécurité de notre bon goût mis à mal par quelques images de «50 nuances de gris» d'une affligeante pauvreté?

Et la sécurité routière face aux dernières statistiques d'accidents dans lesquelles les cantons romands se livrent, parfois, une guéguerre de prestige?

Et la sécurité financière de notre «franc fort», de l'euro dans l'environnement catastrophiquement endetté des pays du sud européen?

Et la sécurité alimentaire de nos produits agricoles importés puisque nos agriculteurs sont condamnés à un rôle de jardiniers du paysage?

Et la sécurité de notre argent que l'on garde sous le matelas de la maison puisqu'à la banque il faut même maintenant payer pour y entreposer sa (modeste) fortune?

Et la sécurité de nos pays voisins, du côté de l'est, où, à quelques heures de route ou d'avion, de fratricides combats divisent des populations sœurs?

Et la sécurité du monde devant la montée en puissance des mouvements djihadistes et leurs attentats-suicide frappant à l'aveugle? Et la sécurité de notre Pays et de sa population?

Alors là, c'est simple. Elle est assurée. Elle est le fait de 100 000 hommes. Elle coûte 5 milliards de francs par an. Elle est le fait de notre armée de milice.

N'empêche que la nouvelle organisation de cette armée - du nom de code DEVA pour

développement de l'armée fait encore maintenant l'objet d'après discussions au niveau des Chambres fédérales. Entre ceux qui souhaitent des masses de fantassins équipés de chars, d'obusiers blindés et ceux qui leur préféreraient des bataillons de cybersoldats ou des services de renseignement à même de fouiner librement partout...

Mais alors, vraiment, que faire face à cette prolifération de risques et de menaces, face à cette montée en puissance de sentiments voire de réalités d'insécurité?

Pour d'aucuns, la tentation est grande de renoncer aux formes de défense d'aujourd'hui et de hier. Pour d'autres, au contraire, la volonté est ferme de renforcer les arsenaux légaux et logistiques de moyens. La liste, non exhaustive, dressée en ouverture de ces lignes devrait nous inciter à abandonner un certain angélisme. Non sans, pour autant, tomber dans un extrême opposé où chacun surveille la grillade de son voisin à l'aide d'un drone. Difficile équilibre, d'autant plus que la proximité des élections fédérales de l'automne prochain n'est pas de nature à calmer le débat.

Alors peut-être que, en attendant que la politique qui nous gouverne retrouve, au lendemain du 18 octobre, un rythme réfléchi et qu'un consensus intelligent autour de la sécurité soit trouvé au-delà des querelles partisans, il serait bon de repenser à ce que le père des Etats-Unis d'Amérique Benjamin Franklin disait dans la seconde moitié des années 1700: «Ceux qui sont prêts à abandonner une liberté essentielle pour obtenir temporairement un peu de sécurité ne méritent ni la liberté ni la sécurité.»

Mais, entre parenthèses, savons-nous, nous, Suisses en Suisse, que nous ne pouvons être en sécurité tous seuls? Jean-Luc Piller

Places d'armes

Moudon fermeture entre 2022 et 2025

Le commandant de corps André Blattmann s'est exprimé concernant la Place d'armes de Moudon-Valacrêt, (VD) sa fermeture est prévue entre 2022 et 2025. Par contre le déplacement du Centre romand de recrutement de Lausanne sur Payerne interviendra en 2018, le temps de bâtir les locaux nécessaires. Il a encore été relevé que le DEVA (plan de développement de l'armée) - DEVA Présentation dans le numéro 1-2- janvier 2015 pages 10 à 13 - fera la part belle au canton de Vaud, puisque l'armée y investira des millions. Concernant le canton de Fribourg, la caserne de la Poya ne sera pas fermée avant les années 2020.

L'armée et les casernes

467,6 millions

L'armée suisse devrait recevoir 467,6 millions de francs pour ses installations. Le Conseil fédéral a présenté le 18 février 2015 au parlement ses demandes annuelles de crédits pour l'immobilier du DDPS. Parmi les grands projets figurent l'assainissement total de la caserne de la troupe à Thoun (71,9 millions) et celui de la caserne d'Isone (55 millions).

Nos soldats

Instruits à l'étranger

Des soldats suisses seront instruits en Scandinavie, en Allemagne, en Espagne, en Italie et en Turquie. Le Conseil fédéral a fixé le 18 février 2015 le programme annuel des exercices menés en collaboration internationale.

Obligation de servir

Aussi les femmes

Le service militaire obligatoire devrait s'appliquer aussi aux femmes, selon le brigadier Denis Froidevaux, président de la Société suisse des officiers. Interrogé par la NZZ, le brigadier soutient une extension de la conscription afin, dit-il, que les meilleurs éléments puissent être fournis à la nation.

Nourriture assurée

Pour nos soldats

L'armée prépare ses achats pour 2016. Les aliments seront stockés dans un centre logistique à Brenzikofen. Il y aura 185 000 boîtes de viande, des barres de céréales, 70 tonnes de riz ou encore 65 000 sachets de thé froid, indique Blick am Abend. Quelque 72 000 litres de vin sont également au programme d'achats, mais uniquement pour la cuisine!

Modification d'ordonnance

Appui hors du service avec des moyens militaires

Le Conseil fédéral a approuvé la modification de l'ordonnance concernant l'appui d'activités civiles et d'activités hors du service avec des moyens militaires (OACM). La nouvelle version entre en vigueur le 1er avril 2015.

Les dispositions de l'OACM concernant la prise en charge des coûts par les requérants de prestations militaires d'appui ont été révisées.

La référence à l'ordonnance sur les émoluments du DDPS est abrogée. Dans sa version révisée, l'OACM prévoit que les requérants prennent en charge, tous frais supplémentaires de subsistance, de logement et de carburant par rapport au service d'instruction normal et à l'engagement de personnes. Les requérants doivent désormais louer tout matériel engagé en plus de la

dotation réglementaire. Les prix fixés pour la location de ce matériel supplémentaire se fondent sur les directives concernant les activités commerciales au DDPS.

Le DDPS a toujours la possibilité d'exiger des requérants qu'ils versent une partie appropriée du bénéfice réalisé au fonds de compensation des allocations pour perte de gain. Outre la révision des dispositions concernant la prise en charge des coûts, la nouvelle version de l'OACM comporte aussi des modifications secondaires, notamment du droit de la procédure.

Nam

NOTRE
ARMÉE
DE
MILICE
IL NOSTRO ESERCITO DI MILIZIA

Magazine d'informations militaires
et Organe officiel des Associations et
sections de Suisse romande et du Tessin,
de l'Association suisse de sous-officiers

Parution: 6 fois par an
avec quatre numéros doubles

Administration-rédaction

Heures d'ouverture des bureaux
Lundi à vendredi: 9h - 12h + 14h - 17h
Tél. + fax 024 426 09 39

Journal «Notre Armée de milice»
Case postale 798, 1401 Yverdon-les-Bains

Tirage contrôlé: 4 000 exemplaires
Tirage imprimé: 4 700 exemplaires

E-mail: namjhs@bluemail.ch

Administrateur - Rédacteur en chef:
adj sof Jean-Hugues Schulé

Prix de vente

Prix du numéro: Fr. 5.-
Abonnement annuel: Fr. 44.- (y c. TVA 2,5%)

Compte de chèques postaux: 20-3969-9
IBAN: CH30 0900 0000 2000 3969 9
BIC: POFICHBEXXX
N° TVA: CHE 108.221.284

Réception des annonces:

Nam - Notre Armée de milice
Case postale 798
1401 Yverdon-les-Bains
Tél. + fax 024 426 09 39

Tarif d'insertion:

| | | |
|--------------------------------|-----------|----------------|
| 1/1 page | 190 x 258 | 1 x Fr. 1450.- |
| 1/2 page | 190 x 127 | 1 x Fr. 780.- |
| 1/4 page | 90 x 127 | 1 x Fr. 400.- |
| 1/8 page | 90 x 60 | 1 x Fr. 200.- |
| 1/16 page | 90 x 28 | 1 x Fr. 100.- |
| Page couleur | | + Fr. 450.- |
| Page quadrichromie | | Fr. 2500.- |
| Publicité sous texte (réclame) | | + 25% |
| Emplacement prescrit | | + 20% |

Rabais de répétition: 6 x 5% - 10 x 10%

Procédé d'impression: **Format:**
Offset, trame 80 lpcm, CTP 21 x 29,7 cm

Encarts: prix indicatifs
Veuillez demander une offre individuelle.

Impression:
Artgraphic Cavin SA
Route de Neuchâtel 37
1422 Grandson

Merci de communiquer vos changements d'adresse à: namjhs@bluemail.ch ou par courrier, la poste ne nous indiquant plus les changements d'adresses.

Adressage et expédition: BVA Lausanne

Les parutions de «Notre armée de milice»
Rédaction-administration:
Case postale 798, 1401 Yverdon-les-Bains

| Parutions (6 numéros dont 4 doubles) | Délai de la remise des textes et annonces |
|-----------------------------------------|----------------------------------------------|
| N° 1/2 30 janvier | 20 décembre |
| N° 3 15 mars | 15 février |
| N° 4/5 15 mai | 15 avril |
| N° 6 15 juillet | 15 juin |
| N° 7/8 15 septembre | 15 août |
| N° 9/10 30 novembre | 30 octobre |

Histoires de borgnes

La qualité première de tout dirigeant, qu'il soit politique ou militaire, est d'avoir une vision sur la finalité de son action. Mais vision ne veut pas dire utopie. Etre visionnaire en politique ou à de hautes responsabilités militaires veut dire capacité d'anticiper les événements futurs et orienter son action en vue de créer les conditions les plus favorables pour affronter l'avenir. Aujourd'hui, à l'heure des surprises stratégiques à répétition, à l'heure où certains experts en géostratégie affirment même que nous sommes entrés dans la 3e guerre mondiale contre la barbarie, comment envisager notre sécurité future avec lucidité? Préparons-nous vraiment l'armée dont nous avons et nous aurons besoin peut-être demain déjà ou dans les dix prochaines années? Passer d'Armée XXI au projet DEVA (Développement de l'Armée) qui consiste à diviser par 2 les effectifs actuels pour arriver à une armée de 100 000 militaires est-elle la bonne réponse pour affronter les dangers du futur? Ou est-ce échanger un cheval borgne pour un cheval aveugle? Pour mémoire, avec A 61, 700 000 militaires. Nous avons le muscle. En passant à A 95, 400 000 militaires, il reste la peau et les os. A XXI 200 000 militaires ne laisse que les os. Avec DEVA, 100 000 militaires, nous en sommes à la moelle!

En cas de crise, cette nouvelle armée doit, selon ses concepteurs, être capable d'aider (p. ex. en cas de catastrophe) de protéger (p. ex. des objets sensibles: centrales nucléaires, réseaux de distribution d'eau, dépôts etc en cas de menace terroriste) et de combattre pour défendre l'intégralité territoriale. Vaste programme. Une armée de 100 000 militaires suffira-t-elle en cas de crise majeure sachant qu'une situation n'est jamais désespérée car elle peut toujours empirer! Nos visionnaires ne sont-ils pas des borgnes aspirant à devenir rois au royaume suisse des aveugles? Certaines associations patriotiques, comme p. ex. «Pro Militia» association d'anciens militaires et de militaires incorporés de l'Armée suisse avec à leur tête de nombreux officiers généraux tirent la sonnette d'alarme dans des termes extrêmement clairs et doutent même de la conformité des réformes au niveau de la Constitution fédérale qui, rappelons-le,

dans son article 58 fixe les missions de l'armée comme suit: «L'Armée contribue à prévenir la guerre et à maintenir la paix; elle assure la défense du pays et de sa population. Elle apporte son soutien aux autorités civiles lorsqu'elles doivent faire face à une grande menace pesant sur la sécurité intérieure ou à d'autres situations d'exception.» A l'époque de la rédaction de ces missions constitutionnelles, il y a déjà une vingtaine d'années, l'Armée disposait d'environ 400 000 militaires, 400 chars de combat, 400 obusiers blindés et 150 avions de combat et la situation géostratégique et sécuritaire pour la Suisse était meilleure. Les missions étaient donc cohérentes face aux divers risques et menaces. Aujourd'hui, il y a la guerre aux confins de l'Europe et la barbarie règne en masse au sud du bassin méditerranéen et dans un grand nombre de pays africains! C'est le moment (mal!) choisi pour réduire de moitié les effectifs de notre Armée. A croire qu'il n'y a même plus de borgnes au royaume des aveugles.

Il existe un célèbre tableau du peintre flamand Bruegel l'Ancien intitulé «La Parade des aveugles.» Ce tableau se rapporte au chapitre biblique de Matthieu 15 v 14: «Si un aveugle conduit un autre aveugle, ils tomberont tous les deux dans un trou!» Le tableau fait froid dans le dos car les six aveugles marchant à la queue leu leu n'ont aucune chance d'éviter le trou vers lequel ils se dirigent. D'ailleurs le premier est déjà tombé et le second est en pleine chute. Les quatre suivants ignorent encore le destin auquel ils ne pourront échapper!

De nos jours, nombreux sont ceux qui se posent légitimement la question de savoir si les nouvelles restrictions d'effectifs ne nous mènent pas, elles aussi vers le redoutable trou de Bruegel l'Ancien. Tout le problème est donc de savoir à quelle distance se trouve notre trou et si nous pouvons encore emprunter un autre chemin. Et dire qu'il suffirait d'un borgne équipé d'une longue vue pour conduire les autres et éviter la catastrophe programmée... Il n'est pas interdit de rêver!

Marie-Madeleine Greub

OTAN

Visite du Collège de défense

Lors de son étude sur le terrain, le Senior Course du Collège de défense de l'OTAN à Rome s'est rendu en Suisse du 31 mars au 2 avril, sur invitation du chef de l'Armée.

Cette année, la délégation du Collège de défense de l'OTAN, composée des participants au cours, de conseillers de faculté (faculty advisors) et d'accompagnants, comprenait quelque 105 personnes. Elle était placée sous la conduite du major-général polonais Janusz Bojarski, commandant du Collège de défense, et du major-général français Pascal Valentin, directeur des opérations académiques.

Des entretiens ainsi que des exposés traitant de la politique de sécurité et de la politique étrangère étaient au programme de cette visite. Parmi les intervenants figuraient plusieurs organismes siégeant à Genève: le Centre de politique de sécurité, le Centre international de déminage humanitaire et le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées.

LRens et DEVA

Les yeux et les oreilles du Service de renseignement

Avec l'arrivée du printemps et des élections, le Parlement a commencé d'examiner deux brûlots du Département de la défense: la Loi sur le renseignement (LRens) au Conseil national et le projet de Développement de l'armée (DEVA) au Conseil des Etats. Un bel exercice d'équilibrisme, sur fond de crise ukrainienne, d'attentats terroristes et de guerre cybernétique. **Nam** fait le point avec trois membres de la Commission de la politique de sécurité (CPS), les conseillers nationaux Hugues Hiltbold (PLR/GE), Pierre-Alain Fridez (PS/JU) et Roger Golay (MCG-UDC/GE).

Après le rififi qui a secoué le Service de renseignement de la Confédération (SRC) ces trois dernières années (énorme vol de données informatiques, dysfonctionnements, enquête parlementaire), la partie n'était pas gagnée d'avance pour le ministre de la défense, Ueli Maurer. Toutefois, l'évolution de la situation géopolitique aux frontières de l'Europe, les attentats terroristes au nom de l'Etat islamique, le recrutement de jeunes européens formés au djihad, tous ces éléments ont largement fait pencher la balance en faveur d'un élargissement des compétences du SRC.

«Nous avons dû faire une pesée d'intérêt entre la sécurité intérieure et les droits fondamentaux du citoyen», relève Hugues Hiltbold, rapporteur de langue française.

«Et si nous avons donné plus de moyens au Service de renseignement, nous avons en même temps renforcé le contrôle de son fonctionnement.» En pratique, le SRC aura ainsi la possibilité de mettre sous surveillance téléphones, ordinateurs et espaces privés, lorsqu'il s'agit de garantir la sauvegarde des intérêts de la Suisse. Il pourra prendre des mesures de contre-espionnage, de lutte contre le terrorisme et la prolifération d'armes. A noter que l'écoute téléphonique est déjà pratiquée aujourd'hui lors de procédures pénales. La nouvelle loi l'autorisera à agir de manière préventive.

Menace de référendum

Ces nouvelles dispositions ont fait bondir les socialistes et les verts, qui ont immédia-

tement agité le spectre de l'affaire des fiches, survenue à la fin des années 80. De source officielle, 700 000 personnes et organisations avaient été fichées à cette époque. Le fait de donner aujourd'hui la possibilité au SRC de mener des enquêtes spéciales n'annoncerait-il pas le retour de l'Etat fouineur? «Si la menace ne s'accroît pas, nous estimons que les mesures préventives ne devraient toucher qu'une douzaine de cas par année», relativise en substance Ueli Maurer. Mais la gauche n'est pas du tout convaincue et brandit la menace du référendum. Les «recherches spéciales» lui restent en travers de la gorge et certains annoncent déjà l'avènement d'une mini-NSA, en référence à la «National Security Agency» (Etats-Unis).

Alors qu'entend-on exactement par recherches spéciales? «Aujourd'hui les écoutes ne peuvent par exemple se faire que dans les espaces publics. Ce sera désormais aussi possible dans la sphère privée (réd. maison, voiture, etc.)», explique Hugues Hiltbold. «Les drones pourront également servir à l'observation de l'espace public. Enfin il sera possible de s'introduire dans les systèmes informatiques.»

Sous haute surveillance

Attention: le SRC ne pourra pas se lancer comme bon lui semble à la recherche d'informations. Il devra en demander l'autorisation au Tribunal administratif fédéral (TAF) et les mesures devront être validées par le Conseil fédéral ou la Délégation du Conseil fédéral pour la sécurité. Cette délégation se compose du chef du Département de la défense (DDPS), du chef du Département des Affaires étrangères (DFAE) et de la cheffe du Département de justice et police (DFJP). «Les autorisations sont donc conditionnées par décisions judiciaires et politiques», poursuit Hugues Hiltbold. «C'est un collège qui décide, pas un homme seul.» Et de préciser que le «Tribunal administratif fédéral aura cinq jours pour rendre sa décision. Si nécessaire, le chef du Service de renseignement pourra toutefois intervenir en urgence et s'adresser ensuite aux autorités.»

«Si on donne davantage de marge de manœuvre au Service de renseignement, il faut un contre-pouvoir», observe pour sa part Pierre-Alain Fridez (PS/JU). «Nous aurions voulu un organe neutre de surveillance, un renforcement de la Délégation des commissions de gestion.»

Mais la majorité du National a dit non. Elle fait confiance à l'exécutif et les propositions de la gauche sont balayées. Par 119 voix contre 65 et 5 abstentions, le projet est approuvé et part au Conseil des Etats. La nouvelle loi pourrait entrer en vigueur en 2016. Reste à savoir si l'alliance rose-verte mettra sa menace référendaire à exécution, lorsque la loi aura été définitivement adoptée par les Chambres. Charlie ou pas Charlie, dans le contexte actuel, il faudra y réfléchir à deux fois.

José Bessard



Modification d'ordonnance

Appui hors du service avec des moyens militaires

Dans les coulisses - ou les méandres - de la révision de la Loi sur l'armée, quelques «détails» inquiètent. Notamment le colonel (libéré du service) Louis Gilliéron qui, sur le site du Comité romand pour une défense nationale crédible (CRDC) s'interroge sur le flou autour de l'objet «arme personnelle» (article 113 LAAM). Sa réflexion est à lire à l'adresse du site (lire ci-dessous).



J'ai une arme - Je suis responsable.

La problématique? Les armes! Les autorités du pays devraient pouvoir mieux encore procéder à des échanges d'informations. Et donc pouvoir vérifier le potentiel de vio-

lence des militaires équipés d'une arme ou qui en possèdent une. Une démarche peu goûtée du colonel Gilliéron et du Comité romand pour une défense nationale crédible, le CRDC - dont il a été le fondateur et premier président. Ces chicanes administratives sont en contradiction avec le sentiment de confiance dont ont toujours témoigné les autorités envers les citoyens et dans le système d'une milice crédible.

Une affaire à suivre donc puisque les Chambres fédérales traitent, ce printemps, du DEVA (développement de l'armée) et des modifications à apporter à cette Loi.

www.crdc.ch
JLP

Réforme de l'armée (DEVA)

Cure d'amaigrissement et de mobilité

Le Conseil des Etats s'est pour sa part penché sur le vaste projet de Développement de l'armée DEVA; projet qui a fait l'objet d'un dossier spécial dans **Nam** de janvier-février 2015. Trois points clés sont au centre des débats du Parlement: une armée de 100 000 soldats (aujourd'hui le double), la réduction du nombre annuel de jours de service et un budget de 5 milliards par an, garanti pendant quatre ans.

Contrairement au Conseil fédéral qui proposait de réduire la durée des cours de répétition (CR) à 2 semaines, le Conseil des Etats a maintenu 3 semaines mais réduit le nombre de CR de six à cinq. Il a adopté la loi sur l'armée par 32 voix contre 3 et 1 abstention. Le Conseil national s'en saisira lors de la session d'été. D'ici là, les Parlementaires fourbissent leurs armes. Le Genevois Roger Golay (MCG-UDC) explique pourquoi l'UDC, qui est pourtant le parti du ministre de la défense, veut aller plus loin que le projet du Conseil fédéral.

Nam: Le Conseil des Etats n'a pas suivi le Conseil fédéral qui voulait réduire la durée de cours de répétition à deux semaines. Qu'en pensez-vous?

RG: Deux semaines, c'est insuffisant! Selon les armes, cela pose des problèmes de sécurité. Prenons par exemple les troupes blindées. Il faut un minimum de 3 semaines pour assurer une formation adéquate. Ces troupes doivent être entraînées en formation bataillon. La première semaine, c'est la prise en main, ensuite il y a montée en puissance et c'est seulement la troisième

semaine que l'on peut véritablement exercer l'engagement en formation bataillon. En deux semaines, on n'arrive pas à faire tout le programme.

Quant à organiser deux semaines pour certaines troupes et trois pour d'autres, c'est beaucoup trop compliqué sur le plan logistique. On ne peut pas panacher. Il faut une unité d'engagement. C'est pour cela que nous disons trois semaines.

Nam: Le Conseil des Etats s'en est tenu à 100 000 soldats et n'a pas suivi Peter Föhn (UDC/SZ) qui voulait une armée de base de 140 000 soldats. Qu'en est-il?

RG: Si l'on parle de 100 000 soldats, il faut savoir que ça en représente en réalité environ 35 000 sur le terrain, en raison du renouvellement nécessaire dans l'engagement. Or en cas de crise majeure, 35 000 soldats ne suffisent pas pour garder les frontières et assurer la sécurité intérieure. Pour la surveillance des ambassades et des représentations étrangères, par exemple, il faut compter environ 10 000 soldats sur Genève, Berne et Zurich. Autre exemple: rien que pour Davos, il faut déployer

quelque 8000 soldats pendant 15 jours. Par ailleurs, l'armée supplée de plus en plus la police dans l'accomplissement de certaines tâches. Si vous avez besoin de 10 000 soldats pour la sécurité intérieure, ambassades et bâtiments stratégiques, au bout du compte il n'y a pas assez de troupes disponibles pour assurer la sécurité aux frontières. Voilà pourquoi nous proposons 140 000 soldats, plus la réserve.

Quand le projet DEVA a été élaboré, on a parlé de 100 000 soldats parce que la situation géopolitique n'était pas la même qu'aujourd'hui. Depuis, tous les pays sont montés en puissance. Les événements en Ukraine, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et même au cœur de l'Europe sous forme d'attentats marquent indubitablement un changement en terme de menace. Le danger d'insécurité s'est accru. Une armée de 100 000 soldats, voire 120 000, ne correspond pas à la situation actuelle. Nous allons intervenir au Conseil national pour augmenter le nombre de soldats à 140 000, maintenir les cours de répétition de 3 semaines et octroyer un budget plus élevé que les 5 milliards annuels prévus, parce qu'une armée plus nombreuse coûte aussi davantage.

Nam: Récemment, le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker a appelé de ses vœux la création d'une armée de l'Union européenne. Il est patent que l'incertitude du moment pousse au renforcement du secteur militaire et des budgets de défense. Dans quelle mesure la Suisse devrait-elle s'adapter à la nouvelle donne?

RG: Aujourd'hui, les dépenses militaires représentent 0.8% du PIB (produit intérieur brut). C'est insuffisant. L'OTAN recommande 2% à ses Etats membres. En Suisse, à mon avis, il faudrait au moins se situer entre 1 et 1.5% du PIB. JB

L'isolation en verre recyclé.
Isover – vivre l'écologie.



Les produits isolants en laine de verre Isover intègrent plus de 85% de verre recyclé. Ils sont fabriqués en utilisant un minimum de ressources et selon les principes écologiques les plus stricts. www.isover.ch

ISOVER
SAINT-GOBAIN

Abonnement 2015 RAPPEL À NOS FIDÈLES LECTEURS

Le traditionnel bulletin de versement est tombé dans vos boîtes aux lettres et nous vous remercions de lui réserver bon accueil. Le prix minimal pour les parutions de 2015 est de 44 francs.

Pour poursuivre cette entreprise, nous avons besoin de l'appui de tous et nous vous remercions par avance de renouveler votre abonnement. Un grand merci aux milliers de lecteurs qui ont déjà payé leur abonnement et qui, souvent, ont arrondi le montant proposé.

Nous comptons sur chacun et vous remercions de votre fidélité.

L'assemblée générale des officiers jurassiens

**Avec Adolf Ogi,
un conférencier «formidable»!**

La Société jurassienne des officiers (SJO) tient son Assemblée générale 2015 à l'aula du Collège Thurmann à Porrentruy. Une septantaine de membres et de personnalités ont répondu à l'invitation du Comité. Parmi les personnalités présentes, le conseiller national Jean-Paul Gschwind, le président du Parlement jurassien, Jean-Yves Gentil, le ministre Charles Juillard qui, selon son habitude, exprime avec franchise et clarté ses positions dans les domaines de la défense et de la sécurité, la conseillère municipale Anne Roy, le divisionnaire Roland Favre, commandant de la région territoriale 1. Adolf Ogi, pour sa part, arrive vers 17 h pour un point de presse



Le comité SJO 2015-2018. De gauche à droite : maj Dimitry Queloz (responsable des publications), cap Yan Lapaire (caissier), cap Eddy Comastri (secrétaire), plt Pascal Docourt, maj EMG Edouard Vifian, maj Bernard Donzé (assesseurs), col Fabien Kohler (président).

Après La Rauracienne et l'Hymne national, l'assistance honore ses membres disparus. Durant la partie administrative, le président sortant, le colonel Jean-François Bertholet de Courfaivre, fait un tour d'horizon de la situation internationale et du programme de développement de l'Armée (100 000 hommes et 5 milliards de budget annuel jusqu'en 2020). Il évoque les résultats des votations militaires dans le Canton du Jura et les activités des officiers jurassiens. Le Bulletin 2015 de la Société jurassienne des officiers est sorti en février. C'est le 31e depuis 1985. Son rédacteur depuis le début, le colonel Hervé de Weck, a demandé à prendre sa retraite. Le major Dimitry Queloz assure la relève, assisté par le colonel Philippe Zahno.

Forte d'environ 160 membres, la SJO peine à maintenir ses effectifs, puisque le Canton du Jura ne produit que trois ou quatre officiers par année. Elle n'en poursuit pas moins son effort dans le domaine de l'histoire militaire et de l'édition. Elle publiera à fin septembre 2015 son 15^e ouvrage, une étude du maj EMG Edouard Vifian, intitulée Place d'armes aux Franches-Montagnes ou à Bure? Son influence sur la Question jurassienne. La plaquette Bonfol... Le Largin, au «Kilomètre 0» du front Ouest (1914-1918) des colonels Claude-Henri Schaller et Hervé de Weck a connu un beau succès, puisque plus de 900 exemplaires sur 1000 ont été vendus. Depuis 2013, la SJO organise chaque année une conférence. Centième anniversaire du début



Le nouveau président Fabien Kohler, le ministre Charles Juillard, l'ancien conseiller fédéral Adolf Ogi, le président sortant Jean-François Bertholet.

de la Première Guerre mondiale oblige, celle du 12 juin 2014, à la chapelle du Séminaire à Porrentruy, évoquait la menace, les mesures de défense et la vie quotidienne dans le saillant de Porrentruy. Plus d'une centaine de personnes étaient présentes, malgré le beau temps et le match d'ouverture du championnat du monde de football au Brésil.

A l'occasion de cette assemblée générale, le président Jean-François Bertholet passe le flambeau, ainsi que quelques membres du comité. L'assemblée élit son successeur en la personne du colonel Fabien Kohler, chef de l'état-major de liaison entre l'Armée et le Canton du Jura.

La conférence d'Adolph Ogi à 18 h 15 est ouverte au public: au parterre de l'aula du Collège Thurmann, il n'y a pratiquement plus de chaises libres! L'ancien conseiller fédéral, c'est un tribun qui rappelle Rudolf Minger, chef du Département militaire dans les années 1930. Ce paysan de Schüpfen remplissait les stades lors de ses landsgemeinde patriotiques où il parlait sans langue de bois de menaces extérieures et très proches, de la nécessité d'une défense militaire solide. Adolph Ogi évoque son parcours De Kandersteg à l'ONU en passant par Porrentruy. Il a toujours voulu servir mais pas «disparaître»... Avec simplicité et humour, dans un français de Kandersteg qui fait son charme, il explique comme il a œuvré en faveur de son pays, entre autres en rencontrant les présidents Clinton et Mitterrand. Il souligne que la Suisse, qui ne peut pas entrer dans l'Union européenne, doit avoir avec elle les meilleurs liens bilatéraux possibles, puisqu'elle y exporte les deux tiers de sa production. Devant un public romand, il peut en parler librement, ce qui ne serait pas le cas en Suisse alémanique. Lorsqu'Adolf Ogi conclut son survol, des applaudissements nourris et enthousiastes montrent que les officiers ont vu juste en lui demandant de venir à Porrentruy. Rappelez-vous: il y a une vingtaine d'années, conseiller fédéral en charge du Département militaire fédéral, il était déjà venu parler à Miécourt avant une votation militaire. Tout le monde n'avait pas pu entrer dans la grande salle de La Cigogne!
Hervé de Weck

Association de la revue «Notre armée de milice»

Case postale 798 - 1401 Yverdon-les-Bains - Tél. + Fax 024 426 09 39 - Courriel: namjhs@bluemail.ch

Président: lt-colonel Paul-Arthur Treyvaud
Vice-président: adj sof Georges Bulloz
Secrétaire: cap Danielle Nicod
Caissier: four Jacques Levallant
Administrateur: adj sof Jean-Hugues Schulé

Commission de rédaction: sgt Francesco Di Franco.

Vérificateurs des comptes: ASSO, section de Reconviiler et section d'Yverdon et environs.

Membres: François Jeanneret, ancien conseiller national; sgt Eric Rapin; adj sof Germain Beucler; Blaise Nussbaum et sgt Pierre Messeiller.

Alliance militaire

Une armée européenne

Dans le contexte des tensions entre la Russie et l'Occident, des voix s'élèvent pour doter l'Union européenne d'une armée. M. Jean-Claude Juncker, a ressorti cette vieille idée des tiroirs bruxellois. Sur le site Boulevard Voltaire, M. Renaud Camus s'est non sans surprise rallié à la proposition du président de la Commission européenne.

En l'état, cette Politique de sécurité et de défense commune (PSDC) consiste en une alliance militaire entre les membres de l'Union. Elle n'a pas d'objectif stratégique précis. Ses missions sont exprimées en termes très généraux. Une obligation de défense mutuelle est instituée. Elle est néanmoins suffisamment lâche pour laisser aux neutres leur statut et ne pas déroger aux obligations imposées par une éventuelle appartenance à l'OTAN. Cette alliance a déjà fonctionné par le déploiement de l'EUFOR au Tchad, en 2008.

La proposition de M. Juncker tient en réalité de la fuite en avant. Face à une Europe divisée sur la politique monétaire à mener, face à la possible sécession de la Grèce de la zone Euro, proposer un projet unificateur détourne les énergies et l'attention. M. Alain Jeannot, rédacteur en chef de l'Hebdo et proeuropéen notoire, ne s'y est pas trompé dans un éditorial intitulé «Les vertus d'une utopie». Ce projet souffre toutefois de vices fondamentaux.

La politique militaire est indissociable de la politique étrangère. Avant d'avoir une armée, l'Union doit mener une politique étrangère durablement harmonieuse. Les états membres devraient donc abandonner toute prétention diplomatique autre que frontalière. La comparaison avec la Confédération helvétique n'est pas sans intérêt. Parallèlement à la prise d'importance de l'armée suisse - et de la disparition des contingents cantonaux - la Confédération a progressivement mené elle-même la politique étrangère des états souverains qui la composent. La condition préalable d'une telle évolution institutionnelle a été la neutralité de la Suisse. Elle est le seul moyen d'éviter les divisions internes. Or il n'est pas envisageable de demander à l'Union d'être neutre.

Nous savons combien les Etats européens sont attachés à leur politique étrangère. Les plus importants n'hésitent par ailleurs pas à accompagner celle-ci d'une politique de puissance musclée. Les très nombreuses interventions militaires de la France en Afrique le démontrent. La Grande Bretagne quant à elle maintient avec le Commonwealth des liens privilégiés. Elle apparaît de plus comme l'alliée de choix des Etats-Unis. L'Allemagne, au nom du traumatisme de la seconde guerre mondiale, mêle une politique étrangère forte avec une armée pourtant misérable.

Cet attachement au maintien d'une diplomatie nationale témoigne d'une désunion plus profonde que sur la seule nécessité d'une politique étrangère européenne. Elle

est la preuve que les Etats n'ont pas abandonné leur souveraineté interne. Cette dernière préexiste la politique étrangère, dont elle est la guide. Car c'est bien la liberté politique d'un pays et de ses citoyens qu'une armée protège en dernier recours; même outre-mer comme le montre la question de l'EI. Une armée européenne ne pourra donc se construire qu'au prix de la destruction des derniers lambeaux de la conscience nationale des pays européens. Il est pourtant vrai que de nombreux membres de l'UE n'ont plus d'armée digne de ce nom, l'Autriche et la Belgique en sont d'excellents exemples. Mais leur appartenance à l'OTAN atténue cette faiblesse. Elle donne en contrepartie une influence certaine aux Etats-Unis sur leur programme de politique étrangère. M. Renaud Camus voit dans cette démilitarisation générale une occasion de rayonnement pour la France. Forte d'une culture militaire encore vivace et expérimentée, la République servirait d'exemple à la construction de cette armée européenne. Il y a quelque chose de très dangereux à voir le cadre d'une renaissance nationale dans une organisation telle que l'Union. Par essence, son idéologie nie le principe national. La France pourrait certes peut-être «assumer à nouveau son statut de puissance», comme le dit M. Camus. Mais par procuration et de manière aussi indirecte qu'incertaine.

N'en déplaise à M. Camus, il n'y a aucune prétention civilisationnelle dans la proposition de M. Juncker. L'universel ne se défend pas au niveau le plus large possible. Précisément parce qu'il est fait de réalités multiples et différentes, aux intérêts concrets parfois opposés, l'universel se réalise dans le particulier.

L'argumentation de M. Juncker et Camus souffre ainsi d'un mal que nous connaissons bien. En tant que fédéralistes nous l'avons souvent combattu. Ce mal part du présupposé faux que tout ce qui est centralisé est plus efficace. Malgré une possible mutualisation des moyens militaires, il n'y a pas de raisons que les logiques budgétaires présidant aux désarmements actuels disparaissent d'un jour à l'autre. Au contraire, dans ce contexte, toute réforme devient plus dangereuse. Avec une seule armée européenne, il n'y aura plus qu'une seule armée à désarmer. Car une seule armée sans chars est plus mauvaise qu'une alliance de vingt-sept armées, dont trois n'ont pas de chars.

La proposition de M. Juncker est un avatar peu surprenant de l'obsession centralisatrice des commissaires européens.

L'enthousiasme de M. Camus est teinté de romantisme. Cela ne l'empêche pourtant pas d'être conscient des colossaux problèmes institutionnels que pose cette idée. Ceux-ci sont à l'origine de sa non réalisation permanente.

Osons espérer une chose. L'Union européenne devient peut-être consciente du vide stratégique que son pacifisme a contribué à produire en Europe ces vingt-cinq dernières années. Mais elle répond mal au problème. Le seul moyen de court-circuiter cette proposition dangereuse, car sans fondements réels, est que les nations européennes anticipent l'escalade, et réarmement. Le second débat qui doit accompagner ce réarmement est celui de l'influence qu'elles veulent bien donner à l'OTAN.

Félicien Monnier
Mars 2015

Bunkers privés

Assouplissement en 2012

L'obligation de construire des abris antiaériens dans les immeubles ne doit pas être levée. L'idée d'imposer à la place des installations d'énergie solaire ne convainc pas non plus la commission de la politique de sécurité du national. Elle a refusé le 24 février 2015 de donner suite à un projet en ce sens lancé par le Conseiller national Balthasar Glätti (Verts/ZH). Aujourd'hui, seuls les bâtiments de plus de 38 pièces doivent avoir un abri. L'obligation de construire des abris a été assouplie en 2012.

Exportation d'armes

En hausse

La Suisse a exporté davantage de matériel de guerre l'an dernier. Des armes, des munitions et des équipements pour une valeur de 563,5 millions de francs ont été vendus à d'autres pays, soit une hausse de 102,3 millions par rapport à 2013, année marquée par un fort recul. A noter l'augmentation importante des livraisons à l'Indonésie.

Pétition

Drones controversés

L'opposition à l'achat de six drones d'exploration israéliens Hermes 900 prend de l'ampleur. Une pétition a été déposée jeudi 26 février 2015 à la Chancellerie fédérale à Berne munie de 28'000 signatures.

Exercice «Stabante 15»

Une montée en chandelle

«Pour augmenter le niveau général de réussite des Forces aériennes, l'engagement de chacun est nécessaire». A tous les échelons de la hiérarchie, le message a été entendu. Les soldats, les sous-officiers, les officiers ont mis au point «un processus d'amélioration continue».

Le commandant de corps Aldo C. Schellenberg galvanise ses hommes. Le chef de l'aviation suisse évoque un ancien copilote de l'armée de l'air néo-zélandaise, Edmund Percival Hillary (1919-2008). Le personnage en question fut aussi un alpiniste chevronné; le 29 mai 1953, il devint le premier vainqueur du sommet de l'Everest. Aldo C. Schellenberg compte sur la disponibilité de

ses subordonnés; quant à lui, Hillary réussit son ascension parce qu'il disposait d'aides fiables (voir: «Vista, journal d'information pour les participants de l'exercice Stabante 15», no 2, 19 mars 2015).

Autorités politiques favorables

Entre le 18 et le 25 mars, six mille hommes participaient à l'exercice «Stabante 15» (cette

appellation juxtapose le mot allemand «Stab», état-major, l'élément latin «ante», avant, et les deux derniers chiffres de l'année en cours, «15»: joignant la théorie à la pratique, les militaires parent à toute éventualité; ils envisagent sans cesse des combats réels).

Les dirigeants expliquent ainsi la démarche: «tester les éléments essentiels de la structure de commandement des Forces aériennes; consolider la capacité de conduite des Etats-majors et des troupes; exercer la coopération entre l'aviation, la défense contre avions et l'aide au commandement; vérifier la disponibilité de base et d'engagement ainsi que la capacité à durer; contrôler et appliquer les besoins mis en avant lors des exercices et engagements précédents; à partir des connaissances acquises, en déduire les besoins en action pour les futurs exercices et la planification de la formation».

Le commandant de corps Aldo C. Schellenberg apprécie une prise de position récente



**L'IMMOBILIER
DYNAMIQUE**

www.bernard-nicod.ch

GROUPE BERNARD Nicod

| | | | | | |
|---------------------------------|---------------------------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|----------------------------------|-------------------------------|
| Nyon 022 490 80 80 | LAUSANNE 021 311 11 11 021 331 80 80 | GENÈVE 022 710 80 80 | Morbay 024 479 30 30 | | |
| Aubonne 021 307 10 10 | Monthey 021 304 30 30 | Yverdon 024 424 34 34 | Vevay 021 300 10 10 | Montreux 021 300 44 44 | Aigle 024 497 80 80 |



Le commandant de corps Aldo C. Schellenberg.



Le colonel EMG Benoît Studemann.



Le colonel Albert Ulrich.



«QRA» : un «F/A-18» quitte le hangar.

des autorités politiques. Le texte dont nous parlons est intitulé comme suit: «Concept pour la sécurité à long terme de l'espace aérien, rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat Galladé, 12.4130 du 12 décembre 2012, du 27 août 2014» (rappelons que l'acquisition du jet suédois «Gripen E» était refusée, peu de temps auparavant, en date du 18 mai 2014).

Le lecteur découvre quelques arguments en faveur du renouvellement de la flotte aérienne. «Dans les périodes de tension accrue et en cas de menaces concrètes, les Forces aériennes doivent être prêtes à faire intervenir dans les airs deux ou quatre avions de combat pendant plusieurs semaines, et ce pendant un temps de préparation de deux semaines au maximum et avec le soutien de la milice. (...) Les 32 F/A-18 C/D restants ne suffisent pas à fournir les prestations demandées. Si aucune mesure n'est prise pour prolonger leur durée d'utilisation, ils devront être mis hors service en 2025».

«Pour un service de police aérienne de longue durée, comptant entre deux et quatre avions en permanence dans les airs, il faudrait cinq escadrilles avec au total 55 avions de combat. Les besoins pour la défense aérienne sont encore plus importants».

«Dans les trois à quatre ans à venir, l'acquisition d'un nouvel avion de combat devra être envisagée. L'objectif est qu'une première tranche de 22 avions de combat en remplacement des F-5 Tiger soit acquise avec le programme d'armement 2022. Ces avions devraient être livrés à partir de 2025. Une deuxième tranche en remplacement des F/A-18 C/D doit suivre environ cinq ans plus tard. (...) Différentes variantes pour la prolongation de la durée d'utilisation des F/A-18 C/D sont à l'étude. La faisabilité économique dépend entre autres de l'implication éventuelle d'autres Etats exploitant des F/A-18 C/D dans une telle prolongation de la durée d'utilisation de leurs avions».

En état d'alerte

Pour l'exercice «Stabante 15», à la suite d'événements fictifs, les soldats et les pilotes exerçaient leurs capacités d'intervention. On avait imaginé une conférence internationale, dont les débats se tenaient près de La Chaux-de-Fonds. Le 20 mars, les représentants de la presse

prenaient place à bord de deux hélicoptères. Ceux-ci décollaient depuis Fribourg à destination de Courtelary, puis s'arrêtaient sur le tarmac de Payerne. Le commandant de corps Aldo C. Schellenberg, le colonel EMG Benoît Studemann, le lieutenant-colonel EMG Florian Righetti commentaient aux visiteurs des actions militaires aériennes et terrestres.

Sur la piste herbeuse de Courtelary, les hôtes reconnaissaient des engins de type «Aérospatiale AS332M1 Super Puma (TH06)» et «Eurocopter AS532UL Cougar Mk 1». Bientôt, le rotor d'un «Super Puma» vrombissait; le pilote emmenait un tireur d'élite, qui se tenait derrière la carlingue. Les usagers du petit champ d'aviation sont peu habitués à de telles évolutions. Or, rappelait le chef de la base, le colonel Albert Ulrich, la population environnante entendait autrefois les chasseurs à hélices de la Seconde Guerre mondiale, des «K+W D.3800 et D.3801 Morane».

A Payerne, le spectateur apercevait deux F/A-18 stationnés en état d'alerte («Quick Reaction Alert» 3 et 15). En 3 minutes, déjà sanglé devant ses commandes, le pilote se retrouve dans le ciel. L'opération peut durer 15 minutes; alors, l'aviateur quitte prestement sa chambre proche et se hisse à l'intérieur du cockpit.

Aux abords de la cité broyarde, à proximité d'une ferme, le lieutenant-colonel Thierry Dafflon et le capitaine Tobias Jenni donnaient des explications concernant des engins sol-air disposés pour l'exercice: le système DCA RAPIER comprend un lance-engins guidés; des appareils de contrôle, de service (direction de tir), de pointage; un radar de poursuite et son appareil de contrôle. Peu après, le commandant de corps Schellenberg discutait avec des soldats attablés. Ceux-ci profitaient d'une pause.

Puisque nous parlons d'une formation continue, rappelons quelques projets d'acquisitions. En effet, très prochainement, les militaires devraient employer de nouveaux appareils: en 2020, un système de défense sol-air pourrait être introduit, le BODLUV (acronyme de Bodengestützte Luftverteidigung). Cette innovation permettrait la destruction d'avions et aussi de projectiles tirés, notamment des engins guidés. D'autre part, les drones de reconnaissance de fabrication israélienne «Hermes 900 HFE» remplaceraient les anciens «Ruag ADS 95 Ranger».



Le lieutenant-colonel Thierry Dafflon.



Le lieutenant-colonel EMG Florian Righetti.



Le cap Tobias Jenni présente un «radar de poursuite».



Le commandant de corps Schellenberg converse avec des soldats.

24 heures sur 24

A l'heure du bilan de l'exercice «Stabante 15», le chef de la communication des Forces aériennes, Jürg Nussbaum mettait en exergue le point suivant: «Les processus du service de police aérienne 24h/24 (PA 24) ont été testés pour la première fois pendant plusieurs jours, avec des munitions de combat. Cette procédure sera introduite progressivement, entre 2016 et 2020 au plus tard. A terme, les Forces aériennes seront en mesure d'intervenir dans l'espace aérien suisse 365 jours par an et 24 heures sur 24, avec des avions de combat armés». P.R.

Dans les rangs latins

Promotions dans le corps des officiers

Sélection d'officiers latins promus au grade de major EMG au 28 février 2015: Bérard Stefan, Prilly; Ceronetti Alberto, Morbio Superiore; Kilchenmann Emmanuel, Fribourg; Kilchenmann Pierre, Fribourg; Zürcher Marc, Bussy.

Au grade de colonel EMG au 1^{er} avril 2015: D'Hooghe Jérôme, Courgevaux.

Au grade de colonel au 1^{er} avril 2015: Morel Stéphane, Romont; Schöni Marc, Vionnaz; Terraneo Fabiano, Lumino.

Au grade de lieutenant-colonel au 1^{er} avril 2015: Bifrare Christophe, Bulle; Hirschi Sacha, Onnens; Sarrasin Patrick, Chancy; Zuchuat Pierre-André, Vétroz.

Au grade de major au 1^{er} avril 2015: Morel Genucci Filippo, Castro; Müller Daniel, Cologny; Schaller Frédéric, Bienne; Valterio Fabien, Montpreveyres.

Au grade de capitaine au 1^{er} avril 2015: Cavalli Steve, Fribourg; Julier Martin, Raron; Leonardi Simone, Bedretto; Mennet André, Genolier; Solari Mirco, Bellinzona.

Promotions dans les rangs latins

Dans le corps des sous-officiers supérieurs

Sélection de sous-officiers latins promus au grade d'adjudant-major au 1^{er} avril 2015: Bally Thierry, Orges; Beytrison Eric, St-Martin; Monotti Luca, Cavigliano.

Au grade d'adjudant EM au 1^{er} avril 2015: Amos Jonathan, Bramois; Branciard Guillaume, Premier; Imhof Nicolas, La Rippe; Rouiller Alec, Villars-Burquin.

Départ chez le chef du DDPS

Jean-Blaise Defago a démissionné

Collaborateur personnel de longue date du conseiller fédéral Ueli Maurer, M. Jean-Blaise Defago, a quitté le DDPS en décembre 2014. Après dix ans d'activité au DDPS M. Defago a mis un terme à son contrat pour relever un nouveau défi, a expliqué le porte-parole Renato Kalbermatten.

Remise de diplômes à l'Académie militaire à l'EPFZ

Nouveaux officiers de carrière

Les étudiants de la filière bachelor 2011-2015 se sont vu remettre leur diplôme d'officier de carrière de l'Armée suisse dans l'Auditorium Maximum de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Les étudiants de la 10^{ème} promotion ont pu ainsi achever leurs études avec l'obtention du «bachelor of Arts EPF en sciences politiques».

Vendredi, le 20 février 2015, les 12 étudiants de la filière de bachelor ont reçu leur diplôme fédéral d'officier de carrière de l'Armée suisse. Durant trois années d'études à l'EPF de Zurich (ACAMIL) complétées par 8 mois de formation militaire spécialisée à l'Académie militaire, les nouveaux officiers de carrière ont acquis des bases qui leur permettront d'assurer un bon service au front de l'instruction de l'Armée suisse et d'assumer par la suite un rôle essentiel dans notre armée de milice.

Après l'allocution du Prof. Dr. Lino Guzzela, président de l'EPFZ, le conseiller d'Etat grison Dr. Christian Rathgeb a félicité les diplômés en les remerciant pour leur engagement au service de notre société. Dans son discours, Christian Rathgeb a souligné l'importance du rôle d'exemple que doivent jouer les supérieurs. Il a également appelé les officiers de carrière fraîchement diplômés à faire office de leaders d'opinion et à représenter, partout et en tout temps, les intérêts de l'armée et de la politique de sécurité.

Le Brigadier Moccand, directeur de ACAMIL et le Prof. Dr. Andreas Wenger, délégué aux études à l'EPFZ ont procédé à la remise des diplômes en présence d'une centaine d'invités. Les diplômés capitaine Daniel Baumgar-

tner et capitaine Mahdi Shahbari ont été distingués pour les meilleurs résultats de fin d'études.

Dans son message de clôture le directeur d'ACAMIL s'est adressé aux diplômés en ces termes: «Officier de carrière, c'est un beau métier qui exige un grand engagement intellectuel et personnel ainsi que de la persévérance. Afin d'exercer avec succès vos fonctions, il est impératif de savoir faire preuve d'ouverture d'esprit et de curiosité. Une formation permanente, une constante remise en question de soi-même ainsi qu'une bonne endurance sont des compétences nécessaires pour mener à bien votre métier.

L'officier de carrière doit chercher avant tout à se distinguer par ses qualités humaines et ensuite par ses compétences professionnelles. Inspirez la confiance à vos soldats et à vos cadres, montrez-leur que vous les appréciez et que vous les respectez, et vous accomplirez ensemble une instruction exigeante dans votre engagement quotidien.»

Dès mars 2015, les officiers de carrière diplômés pourront introduire et appliquer dans les écoles et les cours de l'Armée suisse les connaissances scientifiques et pratiques acquises.

Ecole d'état-major général

25 nouveaux officiers

Le commandant de l'Ecole d'état-major général, le brigadier Daniel Lätsch, a promu le 27 février dernier en l'église St-Paul de Lucerne 25 aspirants au rang d'officiers d'état-major général de l'Armée suisse. Le commandant de corps André Blattmann, chef de l'Armée, leur a souhaité la bienvenue au corps des officiers d'état-major général. De nombreux invités du monde politique, de l'économie et de l'armée étaient présents à cette cérémonie.

Marquant la fin de huit semaines d'instruction de base intensives à l'Ecole d'état-major général de Kriens, la promotion au grade d'officier d'état-major général constitue une étape importante dans la carrière de ces 25 officiers. Il est désormais prévu de confier à ces jeunes cadres des tâches exigeantes de planification et de conduite dans des états-majors d'échelons supérieurs de l'Armée suisse. Les compétences acquises sont également une plus-value reconnue pour l'économie et la société.

Particulièrement exigeante, la formation d'état-major général est réservée à des

officiers de milice et de carrière triés sur le volet. C'est au terme de l'évaluation des aptitudes d'un grand nombre de candidats qu'ils ont été recommandés pour suivre ce stage de formation. La formation ne se limite toutefois pas à l'accomplissement du stage de formation d'état-major général II (SFEMG II). Elle ne s'achèvera qu'avec l'accomplissement du SFEMG III, au terme de quelques années d'engagement. Parmi les participants, quelques-uns poursuivront leur formation en suivant les SFEMG IV et V, qui les prépareront pour des fonctions d'encadrement supérieures.

Sous-officiers supérieurs en formation Qui n'avance pas recule

Si l'homme ne cherche pas à s'améliorer, il endurera des maux dont souffraient déjà ses ancêtres. Existant depuis toujours, certains dangers peuvent être évités.



L'adjudant-major Emmanuel Pellaud et le colonel EMG Thomas Scheibler félicitent un lauréat.

A l'occasion d'une cérémonie de promotions de jeunes cadres militaires, le conseiller d'Etat Oskar Freysinger citait l'écrivain allemand Erich Kästner (1899-1974). En rédigeant son poème «die Entwicklung der Menschheit» («l'évolution de l'humanité», 1932), Kästner fait une satire d'une société imbuée de connaissances scientifiques et technologiques. Pourtant, malgré un savoir abondant à disposition, certains individus contemporains ne valent guère mieux que les hominiens de jadis. Or, l'homme doit devenir un être responsable.

Proches de la perfection

Vendredi 27 février, en la salle «Barbara» de la place d'armes de Sion, le colonel EMG Thomas Scheibler procédait à la nomination de 178 sergents. L'adjudant-major Emmanuel Pellaud appelait chaque lauréat devant l'assistance. Lors d'une étape ultérieure, les hommes en question (et quelques femmes) deviendront des sergents-majors d'unités, des fourriers ou des quartiers-maîtres. Le colonel EMG Scheibler annonçait ces cadres au commandant de la Formation de la logistique, le brigadier Melchior Stoller. Dirigeant ces élèves du «Stage de formation pour sous-officiers supérieurs (SF sof sup)», le colonel EMG Scheibler passera prochainement la main: il est appelé à d'autres fonctions. Le futur responsable du SF sof sup, le colonel EMG Robert Zuber participait à l'ultime prestation de son prédécesseur. Parmi les autres personnalités présentes, citons le commandant de la «Police militaire, région 1», le colonel EMG Yves Gaillard; l'adjudant-chef Adrian Killmann; l'adjudant-chef Kaspar

Knaus; l'adjudant-major Manfred Perren; le conseiller municipal de la ville de Sion, Cyrille Fauchère; un membre du Conseil bourgeois de Sion, Jean-Michel Micheloud.

En prononçant son discours de circonstance, le colonel EMG Thomas Scheibler rappelait la position unique qu'occupe un sergent-major, ou un fourrier, au sein d'une compagnie. L'un et l'autre sont seuls. Mais, ils prennent des décisions impératives, relativement au service intérieur ou à la gestion de la subsistance. Ces chefs recherchent la perfection... quand bien même celle-ci ne sera jamais totalement atteinte.

L'épouse du colonel EMG Thomas Scheibler se nomme Sibylle Scheibler-Bivi. Mme Scheibler n'est nullement déçue devant le travail de son mari. En effet, elle a obtenu un grade de «hauptmann RKD (Rotkreuzdienst)»: en français, capitaine SCR (Service Croix-Rouge). Dans un tel domaine, rappelle un rédacteur de l'Administration fédérale, «250 femmes œuvrent volontairement. Justifiant d'une formation professionnelle adéquate, ces dames soutiennent efficacement le Service sanitaire de l'Armée suisse».

Gastronomie militaire

A la fin de la rencontre, un apéritif dînatoire était offert. En accord avec les fourriers Dominique Roll et Danny Hausammann, le sergent Michaël Egloff avait préparé des mets savoureux. Quand il reprendra sa carrière civile, le sergent Egloff désire poursuivre ses travaux culinaires. Déjà, à l'armée, l'intéressé a certainement fait

Les promus romands et tessinois

Au grade de sergent-major

Armitage Matthew, Torgon; Bonnet Xavier, Dombresson; Hilty Yoann, Oron-la-Ville; Möri Marie-Laure, Bienne; Jost Alexandre, Carouge; Bless Stanislas, Lausanne; Donon Yann, Lausanne; Hulliger Lionel, Aubonne; Knezevic Dusan, Etoy; Leder Léonard, Mont-la-Ville; Liengo Londala Harrys, Neuchâtel; Pharisa Valentin, Le Pâquier-Montbarry; Rossi Vincent, Confignon; Schaefer Arnaud, Prévèrenges; Scheiwiller Sébastien, La Roche; Scherwey Bryan, Fribourg; Silva Shehan Joseph, Fribourg; Vaucher-de-la-Croix Vincent, Moutier; Morel Jacques, Farvagny; Winkler Laurent, St-Aubin-Sauges; Castro Raphaël, Bussigny-près-Lausanne; Hediger Christopher Monthey; Latifi Selim, La Chaux-de-Fonds; Qeli Dardan, Martigny; Rossier Pierre, Vernayaz; Schoenbett Aurélien, Val d'Iliez.

Au grade de fourrier

Amez-Droz Erwan, Les Ponts-de-Martel; Blanco Maxime, Renens; Botticini Luca, Lausanne; Bruchez Yoann, Saxon; Chappuis Yann, Le Mouret; Dähler David, Payerne; de Feydeau de Saint-Christophe Olivier, Brugg; El Mehrek Azzedine, Genève; Gualino David, Martigny; Guy Romain, Genève; Iannicelli Massimo, Genève; Jossen Michel, Renan; Marguier Yohan Mickael, St-Imier; Perruchoud Sophie, Ardon Sabedini Bashkim, Lausanne; Schmid Werner, Fribourg

Au grade de QM

Baechler Santiago, Genève; Sebastiani Alexandre, Nyon

des expériences profitables. Nous en voulons pour preuve le fait suivant: fondateur, notamment du «Larousse gastronomique», le célèbre restaurateur français Prosper Montagné (1865-1948) décida de sa carrière, dès son retour du service militaire. Il avait excellé, étant affecté à la cuisine... P.R.



Le conseiller d'Etat Oskar Freysinger et l'adjudant-chef Adrian Killmann.



Le colonel EMG Thomas Scheibler et son épouse, Mme Sibylle Scheibler-Bivi.

Le fichier central des armes à feu

Il ne servira à rien

Une révision de la législation sur l'acquisition des armes à feu est en cours aux chambres fédérales. Adoptée en fin d'année par la Commission de politique de sécurité des Etats, elle progresse dans les méandres parlementaires.

L'un des objectifs de la réforme est de recenser toutes les armes en circulation en Suisse. Leur nombre avoisinerait les deux millions, alors que seulement sept cents cinquante mille figureraient dans les fichiers des polices cantonales. Avec un tel chiffre, la population suisse serait l'une des plus armées du monde, talonnant les Américains dans le monde occidental. La volonté d'enregistrer tous les propriétaires d'armes dans un fichier central est une vieille idée déjà partiellement réalisée.

Un tel enregistrement peut sembler banal. Pour diverses raisons, les propriétaires de voitures ou d'immeubles sont bien enregistrés, répondent les partisans de la réforme. Pourquoi ne pas soumettre les propriétaires d'armes à une telle obligation? La volonté d'enregistrer ces personnes ne répond malheureusement pas toujours à un raisonnement pragmatique et rationnel. Une part de l'opinion favorable à ces mesures de contrôle a un préjugé plus que négatif à l'égard des propriétaires d'armes. L'initiative du PS et du GSsA, refusée en 2011 et intitulée «pour la protection face à la violence des armes» exigeait expressément l'interdiction en Suisse des fusils à pompe. Alors qu'ils ne diffèrent guère de fusils de chasse à plusieurs coups, les initiants y voyaient un archétype hollywoodien, au point de vouloir le citer dans la Constitution fédérale.

Une conception idéaliste des armes est malsaine. De nombreuses personnes semblent attribuer aux armes des propriétés quasiment maléfiques. Que certains affirment avoir «peur des armes» est avant tout la révélation d'un problème d'éducation. Grâce à ses nombreuses sociétés de tir ou d'abbaye, et bien entendu grâce à l'armée de milice, la Suisse connaît un taux très élevé d'éducation aux armes. Cette éducation évite que s'opère dans un sens ou dans l'autre une sacralisation de l'objet et une fascination néfaste. Il ne serait pas surprenant que celui qui a peur des armes – ou ne les aime pas – considère par effet de miroir que le fait d'en posséder révèle chez son propriétaire une instabilité psychologique.

Le Conseil fédéral peine à se justifier par de véritables arguments. Il ne se cache pas que son but est simplement de recenser toutes les armes. Allons savoir dans quelle finalité. Son seul argument pragmatique est de vouloir permettre à la police de savoir si une personne chez laquelle elle se prépare à intervenir possède une arme. Cette affirmation ne tient que très partiellement la route. Il faut se rappeler que ne figurent dans le fichier que les armes acquises légalement. Or les clients habituels de la police n'ont pas l'habitude de se conformer à la loi. Il est presque plus facile aujourd'hui d'acheter une kalaschnikov des Balkans illégalement qu'un pistolet suisse chez un armurier lausannois. Il est vrai qu'un

fichier peut paraître utile dans le cas d'interventions en milieu familial, telles que dans les cas de violences domestiques. Le risque est néanmoins qu'il endorme la vigilance des policiers, voire mène à une certaine déresponsabilisation. Ce fichier sera pourtant toujours incomplet donc peu utilisable.

L'état actuel de la législation (militaire ou civile) permet aux autorités de mener une batterie de tests sur l'instabilité et le danger que pourrait représenter l'acquéreur d'une arme à feu. Aussi le Conseil fédéral ne propose-t-il aucune modification de la loi sur les armes sur ce point particulier. Le régime du permis d'acquisition reste le même. Des modifications sont en revanche proposées dans la loi sur l'armée. L'arme à la maison est bien entendu visée. La principale nouveauté consiste en l'institution de la délation. Les tiers peuvent communiquer aux services du DDPS l'existence de signes ou d'indices démontrant la dangerosité d'une personne. Une base légale est expressément prévue. Cela fait montre d'une immonde défiance à l'égard du citoyen-soldat et du système qui l'emploie.

L'enregistrement des propriétaires d'armes se fait par un complexe et kafkaïen réseau de fichiers aux noms imprononçables. Ceux-ci sont exploités par les autorités judiciaires, militaires ou policières. Le soldat auquel une arme aura été prêtée ou retirée sera par exemple inscrit dans un fichier auquel les autorités civiles chargées des acquisitions commerciales auront accès. La cohérence de l'ensemble est assurée par une utilisation dite «systématique» du numéro AVS, étendue pour l'occasion aux règles du casier judiciaire. Les raisons du retrait y seront jointes. On ne peut prévoir la future utilisation de ces informations dans d'autres buts. Il suffira de changer la loi.

En réalité l'intérêt d'une telle opération est à peu près nul. Le renforcement des moyens de contrôle des autorités militaires sur les conscrits est fait de verbiage rassurant. Ces contrôles sont déjà possibles aujourd'hui. L'utilisation systématique de fichiers fédéraux, recourant au numéro AVS donnera à nos autorités l'illusion du contrôle absolu. Les partisans de la réforme affirment avec passion que si ces mesures auront atteint leur but permettent si elles empêchent ne serait-ce qu'un décès. On ne saura malheureusement jamais si un mort a été évité. En revanche, des accidents, voire des dérapages, continueront inmanquablement de se produire. Cet arsenal totalitaroïde fait de délation et de fichage systématique permettra alors la prohibition de demain.

La véritable question que pose cette réforme est celle de la confiance que l'Etat veut bien accorder au citoyen. Pour un moderne qui ne voit pas d'intermédiaire entre l'Etat et l'individu, la peur de l'assassinat n'est guère éloignée de celle du coup d'Etat.

Félicien Monnier

WEF à Davos

Engagement de l'armée

en service d'appui de 2016 à 2018

Le Conseil fédéral a approuvé le message et le projet d'arrêté fédéral concernant l'engagement de l'armée en service d'appui au profit du canton des Grisons dans le cadre des mesures de sécurité lors des rencontres du World Economic Forum de 2016 à 2018

L'armée devra soutenir le canton des Grisons, également en 2016, 2017 et 2018, dans le cadre d'un engagement subsidiaire de sûreté et d'appui, par des prestations fournies principalement dans les domaines de la protection des objets et des personnes, de la sauvegarde de la souveraineté sur l'espace aérien et de sa sécurité, de même que de l'appui logistique, en particulier dans le domaine du Service sanitaire coordonné (SSC).

Il est prévu d'engager chaque année un effectif total de 5000 militaires en service d'appui, raison pour laquelle l'engagement de l'armée doit être approuvé par l'Assemblée fédérale, conformément à l'art. 70, al.

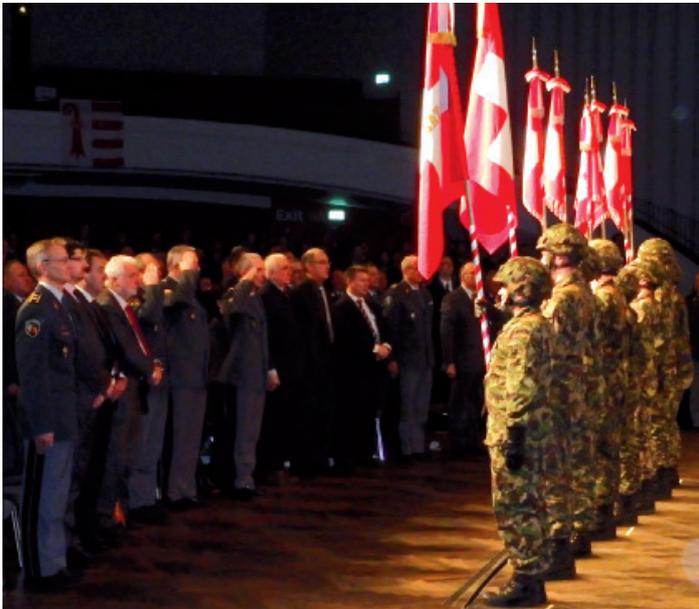
2, de la loi sur l'armée et l'administration militaire. Les Chambres fédérales pourront traiter le message et l'arrêté fédéral relatif à l'engagement de l'armée en service d'appui lors des sessions d'été et d'automne 2015.

La responsabilité des engagements incombe aux autorités civiles. Celles-ci communiquent par écrit la mission aux troupes qui leur ont été attribuées, après en avoir discuté avec le DDPS, en réglant en particulier les compétences, les rapports de subordination, les pouvoirs de police de l'armée, ainsi que les communications de service avec les autorités civiles. Ces dernières informent la population des tâches et des activités de la troupe avant et pendant l'engagement.

Rapport de la Brigade blindée 1

Un art de vivre militaire

«A tous les niveaux, les chefs acceptent que tout se passe par leur intermédiaire, la motivation comme l'avancement». Le brigadier Yvon Langel galvanise ses subordonnés, en particulier les officiers et les sous-officiers supérieurs. Ils doivent encadrer des hommes dynamiques et organisés.



Etendards de la Brigade blindée 1.

Vendredi 30 janvier, la rencontre annuelle de la Br bl 1 se tenait à Berne, dans le bâtiment du Kursaal. Au moment d'un repas pris en commun, les participants pouvaient jouir d'une vue panoramique; on apercevait les maisons du centre-ville et le palais fédéral.

Capacités augmentées

Le brigadier Yvon Langel est satisfait du travail accompli au cours de l'année 2014. Le commandant écrit notamment ceci: «Plus qu'une devise, "calme, droit, en avant!" est un art de vivre militaire bien compris par l'ensemble de la brigade et très souvent perçu de manière inconsciente ou délibérée. Je vous en félicite! Nous avons su expliquer le fondement de notre démarche et montrer à la population nos missions. Je relève particulièrement la démonstration des moyens de génie sur les rives du lac de Neuchâtel qui a bénéficié d'une forte attention du public et des médias. Notre brigade a également été dignement représentée par le Bat inf 16 qui a produit un travail remarquable lors de la Conférence sur la Syrie en début d'année» (voir: «Armée.ch, le magazine des militaires de la Brigade blindée 1», 2014, no 2).

A la tribune du Kursaal, les personnalités se succédaient. Après le discours du brigadier Yvon Langel, le chef de l'armée apportait un message; le commandant de corps André Blattmann relatait les particularités du concept DEVA (Développement de l'armée). A terme, les capacités d'intervention, de mobilisation et de liaison seront augmentées. On pouvait encore écouter le capitaine aumônier Vincent Guyaz; le conseiller d'Etat



Le brigadier Yvon Langel.



Le brigadier Thomas Kaiser.

bernois Hans-Jürg Käser; le président de la Compagnie des montres «Longines Francillon SA», Walter von Känel.

Des meneurs d'hommes

Dans l'assistance, les chefs militaires et les dirigeants civils se côtoyaient. Parmi eux, citons l'ancien responsable du Renseignement militaire (1991-1999), le divisionnaire Peter Regli; le commandant de la Brigade d'infanterie 2, le brigadier Mathias Tüscher; le chef du Corps des gardes-frontière, le brigadier Jürg Noth; le commandant de la Brigade logistique 1, le brigadier Thomas Kaiser; le conseiller d'Etat fribourgeois, directeur de la Sécurité et de la justice, Erwin Jutzet.

A Berne, chez ces meneurs d'hommes, l'interlocuteur pouvait discerner des manifestations spécifiques de l'autorité ou des compétences variées pour l'exercice d'un commandement. Ainsi, le divisionnaire Andreas Stettbacher oeuvre en tant que médecin en chef de l'armée suisse, et délégué du Conseil fédéral pour le service sanitaire coordonné. Le colonel EMG Maurice Eglin a travaillé pour la Commission de milice, mise en place par le conseiller fédéral Ueli Maurer; disposant de «l'expérience adéquate, dans les domaines économique et militaire», les membres ont mené une étude sur l'importance de l'armée suisse, analysant ses coûts et son utilité. L'adjudant-chef Paul Bron a fonctionné notamment en qualité de responsable des sous-officiers supérieurs de la Brigade blindée 1 (depuis 2007), comme sous-officier de liaison, de surcroît aide de commandement du chef de la Brigade blindée 1. L'adjudant-chef Michel Plumez fait partie de

la Cellule de conduite des Forces terrestres. Enfin, entre 1996 et 1999, le conseiller d'Etat Hans-Jürg Käser fut à la tête de l'organisation QG2, le Régiment d'infrastructure du Conseil fédéral.

A l'issue de la réunion, le colonel Walter von Känel prenait la parole. Ce patron du secteur de l'horlogerie faisait des parallèles entre l'activité militaire et la gestion d'entreprise. «Pour atteindre le succès», affirmait Walter von Känel, «nous devons entretenir l'esprit de corps, être conscients d'appartenir à une communauté, montrer une grande disponibilité et refléter de l'optimisme».

Ayant obtenu un certificat fédéral de capacité d'employé de commerce en 1960, Walter von Känel rejoignait l'entreprise Longines dès 1969; au cours de l'année 1988, il devenait directeur général. Remarquons que cette personnalité a obtenu, presque simultanément, des promotions au civil et des grades à l'armée: capitaine (1970); major (1977); colonel (1988). Entre autres affectations, Walter von Känel conduisit une célèbre unité jurassienne, le Régiment d'infanterie 9 (1990-1992).

P.R.



Le brigadier Mathias Tüscher et le brigadier Jürg Noth.



Le divisionnaire Andreas Stettbacher et le divisionnaire Peter Regli.

Cash + Carry-Märkte

ALIGRO
Marché de Gros

ALIGRO Marché de Gros

- Concorde 6, 1022 Chavannes-Renens
tél. 021 633 36 00, fax 021 633 36 36
- Route des Ronquaoz 100, 1950 Sion
tél. 027 327 28 50, fax 027 327 28 60
- François-Dussaud 15, 1227 Genève
tél. 022 308 60 20, fax 022 308 60 30
- Rue Cornache 1, 1753 Matran
tél. 026 407 51 00, fax 026 407 51 10
- Bernerstrasse 335, 8952 Schlieren
tél. 044 732 42 42, fax 044 732 42 00

Région territoriale 1

Le Commandant de Corps Alain Rickenbacher n'est plus

«Ne cherchez pas à me rapporter ce qui est agréable, mais d'abord ce qui est exact» Général Pétain (1917).

Le mardi 31 mars 2015, la grande famille du CA camp 1 a pris congé de son 19^e et dernier commandant en l'église de la Longeraie à Morges, entourant son épouse Anne et ses proches, lors d'une cérémonie dont il avait lui-même défini les axes principaux.

Cet hommage a marqué à la fois notre reconnaissance pour les services exceptionnels rendus et l'estime toute particulière que lui accordait toute la communauté militaire de notre pays.

Il nous laisse, à la fois heureux et fiers de l'avoir rencontré, mais tristes et orphelins, oui, orphelins, tant il y a quelque chose de respect filial dans l'éducation militaire.

Né à Genève en 1945, c'est un soldat qui nous quitte, un esprit curieux de tout, un de ces camarades qui ont parcouru toutes les étapes de la carrière.

En 1973, après des études de mathématiques et de physique, Alain Rickenbacher rejoint le corps des instructeurs de l'infanterie.

Commandant d'écoles

Il commande par la suite les écoles d'infanterie motorisée à Bière, les écoles d'infanterie à Colombier ainsi que l'école d'officiers d'infanterie à Chamblon.

Comme officier de milice, il fait carrière au sein des troupes cantonales de la République et Canton de Genève et conduit la cp Id car IV/14, le bataillon de fusiliers 10



ainsi que le régiment d'infanterie 3.

Nommé chef de l'état-major du corps d'armée de campagne 1 (1993-1995), il en devient le commandant dès 2001, jusqu'à sa dissolution fin 2003.

Il a marqué de son empreinte

Il commande et marque durablement de son empreinte, dans l'intervalle, les écoles d'Etat-Major Général de 1997 à 2000.

A travers ses différentes fonctions, il aura ainsi instruit, poli et éduqué la grande majorité des officiers d'état-major de la Suisse occidentale.

La précision dans le métier d'état-major est exigée sans concession.

Aucun détail n'échappe à son appréciation. Il juge la prestation des uns et des autres sans état d'âme sans jamais pour autant être blessant et toujours avec bienveillance.

Lors de ces séquences, il se distingue aussi bien par sa compétence technique, que par sa présence et gagne ainsi le respect et la reconnaissance de tous.



Le Genevois

Genevois, Alain Rickenbacher l'est, profondément, de coeur et d'esprit.

Jugez plutôt, un catholique au collège Calvin, au début des années 60.

Malicieux, il en a la vivacité intellectuelle, l'esprit de répartie, le sens de l'humour aiguisé, le plus souvent au second degré, la fidélité au Pays et en amitié.

On ne peut évoquer notre Cdt C, sans parler du Général Dufour, qui a toujours été une source d'inspiration pour lui.

A l'heure du bilan, sa confiance à notre égard a toujours imposé le respect. Nous avons ainsi œuvré, grâce à lui, dans l'essentiel, celui d'avoir contribué à éduquer des hommes, des citoyens soldats et de les avoir fait grandir.

30 ans de carrière

Ses 30 ans de carrière furent consacrés au service du Pays.

Ce n'était pas un hasard, mais sans doute le résultat de l'alliance d'un caractère ardent et généreux. Il était un de ces officiers stupéfiants de calme et de sang-froid, pudique, mobilisant ses hommes et les énergies avec habileté, respect et considération.

Il vient de s'éteindre et sa légendaire pipe avec lui.

Une chose par contre ne s'éteindra pas, car ni Dieu, ni personne ne pourra nous l'enlever, c'est l'empreinte de son esprit, et nous la respecterons, en soldats que nous sommes aussi.

Divisionnaire Philippe Rebord
Commandant FSCA / CEMIO

2015 = 42^e année

Nam

NOTRE
ARMÉE
DE
MILICE
IL NOSTRO ESERCITO DI MILIZIA

Le magazine militaire en langue française le plus diffusé en Suisse

Illustré, actuel, dynamique, indépendant, jeune

Le magazine des miliciens romands et tessinois

- Je désire recevoir Notre armée de milice et souscris un abonnement annuel de Fr. 44.- (TVA comprise)
- Veuillez me faire parvenir gratuitement un exemplaire de Notre armée de milice
- Veuillez me faire parvenir de la documentation concernant la publicité dans Notre armée de milice (tarifs, grandeurs, dates de parutions)
- Marquer d'une croix

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ NPA/Localité _____

Date _____ Signature _____

A retourner à: Revue «Notre armée de milice», case postale 798, 1401 Yverdon-les-Bains

Nam: un lien avec l'armée

Après l'école de recrues et les cours de répétition, le contact est perdu avec l'armée!

Alors, que se passe-t-il dans notre armée?

CRÉDITS - MATÉRIEL - MUTATIONS - COURS FORMATION - ARMEMENT - ACTIVITÉS HORS-SERVICE

Pour le savoir, Notre armée de milice (tirage imprimé contrôlé 4700 exemplaires) vous offre des enquêtes, des reportages originaux en Suisse et à l'étranger, des résumés de conférences, une chronique fédérale, un éditorial, des billets d'humeur, la vie des sections de l'ASSO, les pages tessinoises, des photos, soit le reflet complet de notre armée de milice avec des nouvelles de la troupe et de diverses sociétés militaires. Le tout abondamment illustré.

Qui reçoit «Notre armée de milice»?

Les cadres de l'armée, les soldats et tous citoyens et citoyennes qui s'intéressent à la défense nationale et à l'évolution de notre armée. Un rendez-vous mensuel avec l'actualité militaire, grâce à Notre armée de milice qui ne coûte que **44 francs par année** (TVA comprise).

Région territoriale 1

L'armée, la meilleure école de cadres

En Suisse, le service militaire constitue une excellente formation au commandement. La société civile en profite. Dans le canton de Vaud, particulièrement, les représentants des autorités politiques et les chefs d'entreprises corroborent leur point de vue.



Le responsable du Credit Suisse, Région Suisse romande, Jean-Luc Rochat, le brigadier Erick Labara, le promoteur immobilier Bernard Nicod et le divisionnaire Roland Favre.



Le brigadier Mathias Tüscher, le conseiller national Eric Voruz, le conseiller national Olivier Français, le lieutenant-colonel Stéphane Goy et le commandant de corps André Blattmann.



Le directeur Ressources humaines de l'EHL, Pascal Gauthier et le directeur général de la Banque Cantonale Vaudoise, Aimé Achard.

Le directeur de GastroVaud, Gilles Meystre et le secrétaire général des Retraites populaires, Raphaël Putallaz.

Le cdt de la Gendarmerie vaudoise, Alain Gorka et le chef d'Etat-major de la Police cantonale vaudoise, Patrick Suhner.

Vendredi 27 mars, une rencontre était organisée dans les locaux de l'Ecole hôtelière de Lausanne (EHL). La responsabilité incombait au commandant de la Rég ter 1, le divisionnaire Roland Favre. On avait invité un orateur principal, le commandant de corps André Blattmann; le chef de l'armée s'exprimait devant une centaine de personnalités. Citons quelques noms: les brigadiers Erick Labara, Yvon Langel, Mathias Tüscher; le commandant de la Gendarmerie vaudoise, Alain Gorka; le chef d'Etat-major de la Police cantonale vaudoise, Patrick Suhner; la conseillère d'Etat, en charge du Département de la sécurité et des institutions, Béatrice Métraux; le président du Grand Conseil, Jacques Nicolet; le président du Conseil

communal de Lausanne, Jacques Pernet; les conseillers nationaux Olivier Français, Isabelle Moret, Guy Parmelin, Eric Voruz; le directeur des Ressources humaines de l'EHL, Pascal Gauthier; le responsable de l'entreprise Kudelski Group, André Kudelski; le directeur de «GastroVaud», et capitaine, Gilles Meystre; le promoteur immobilier, et lieutenant-colonel, Bernard Nicod.

Crédits octroyés

Les dirigeants de l'EHL spécifient que leur établissement est une Haute école spécialisée; celle-ci offre «plusieurs formations en gestion hôtelière, de niveau universitaire, pour des jeunes destinés au secteur de l'accueil international».

Invité du jour, le commandant de corps André Blattmann rappelait l'existence d'une plus-value, au sein du monde académique. En effet, notamment à l'Université de Saint-Gall, les appelés peuvent obtenir des «points ECTS» (European Credits Transfer System; de telles unités sont décernées à l'étudiant en fonction de l'ampleur de son travail). Ainsi, en suivant la filière «bachelor», un sergent-major ou un fourrier reçoivent 4 points, et un lieutenant 6; entreprenant un «master», un capitaine, un major, un lieutenant-colonel, un colonel acquièrent 6 autres points ECTS.

André Kudelski prenait la parole. Ce manager apprécie les jeunes gens qui ont accompli du service militaire. Très souvent, ils donnent satisfaction aux employeurs civils. La conseillère d'Etat Béatrice Métraux soulignait l'importance de l'armée pour le canton, en tant que pourvoyeuse d'emplois. D'autre part, Mme Métraux évoquait certains soubresauts de l'histoire. Quoique centralisée depuis 1874, l'institution militaire suisse a préoccupé, jusqu'à aujourd'hui, les élus politiques vaudois. Certes, devenues plus diffuses, les menaces n'en demeurent pas moins réelles.

Des civils armés

Le commandant de corps André Blattmann citait un homologue, le général russe Valery Gerasimov. En date du 9 novembre 2012, le personnage fut désigné «chef d'Etat-major des forces armées de la Fédération de Russie et vice-ministre russe de la Défense». Théoricien militaire, Gerasimov décrit ce que pourraient être les combats futurs: «début des opérations militaires en temps de paix, par des groupes armés, et sans déclaration de guerre; conduite des forces dans l'espace informationnel commun; confrontation armée entre des groupes très mobiles constitués à la fois de troupes régulières et irrégulières; destruction du potentiel militaire et économique adverse par des coups précis et rapides portés à l'infrastructure stratégique militaire et civile; attaques simultanées contre les forces et infrastructures adverses sur tout le territoire; engagement important de forces spéciales, d'armes ultra-précises, de robots et de systèmes d'armes fondés sur de «nouveaux» principes physiques (laser, radiations, etc.); engagement de civils armés (quatre civils pour un militaire); combat simultané sur terre, sur mer, dans les airs et dans l'espace informationnel; recours à des formes d'action indirectes et non conventionnelles».

On le sait, la notion de «défense» prend une autre signification. Le chef de l'armée suisse mentionnait ce propos tenu par un rédacteur de l'Office fédéral de la justice (note du 12 janvier 2015): «la défense ne doit plus être conçue seulement comme une réaction à un tel conflit armé, mais il faut prendre en compte d'autres formes de menace (p. ex., les cyberattaques). La distinction entre défense et engagement subsidiaire tient alors essentiellement à la nature et à l'ampleur de la menace (intensité, étendue)».

P.R.

Lituanie

Service militaire obligatoire

La Lituanie va rétablir temporairement le service militaire obligatoire, vu «l'actuel environnement géopolitique» a annoncé mardi 24 février 2015 la présidente Lituanienne, Dalia Grybauskaitė, en référence à la crise ukrainienne. Le pays l'avait abandonné en 2008, quatre ans après son adhésion à l'OTAN, au profit d'une armée de métier de 8000 hommes, auxquels s'ajoutent quelque 4500 réservistes bénévoles.

Espagne

Base militaire permanente

Le Gouvernement espagnol a annoncé l'ouverture de négociations pour accueillir de façon permanente une force d'intervention des Marines américains formée pour répondre aux crises en Afrique. Celle-ci est établie depuis 2013 sur la base de Moron de la Frontera, près de Séville, en Andalousie. Cette base a été créée à la suite de l'attaque meurtrière contre le consulat de Benghazi, en Lybie, le 11 septembre 2012.

Corée du Nord

Cyberarmée puissante

Depuis 2013, la Corée du Nord a doublé les effectifs de sa cyberarmée, qui compte désormais 6000 hommes, et cherche à provoquer la «paralysie physique et psychologique» de la Corée du Sud, estime Séoul dans un livre blanc publié le 6 janvier 2015. La parution de ce rapport survient quelques semaines après l'attaque informatique subie par le studio de cinéma Sony Pictures aux Etats-Unis. Un piratage imputé, par le FBI, à Pyongyang pour empêcher la sortie d'un film moquant le dirigeant nord-coréen Kim Jong-un. La Corée du Nord a nié être impliquée.

Londres

Harry quitte l'armée

Agé de 30 ans, le prince Harry a annoncé le 17 mars 2015 qu'il allait quitter l'armée britannique après dix ans de service qui l'ont vu combattre deux fois sur le front en Afghanistan : une première dans les troupes au sol et une deuxième comme copilote-artilleur sur un hélicoptère de combat. Le prince Harry terminera la partie militaire de sa vie après son détachement pendant un mois auprès des forces de défense australiennes en avril et en mai.

L'Académie accueille l'Ecole d'aspirants 2015-2016

La dernière école avant l'arrivée de Genève

C'est parti pour l'Ecole d'aspirants 2015-2016! Lundi 16 mars dernier, 101 futurs policiers/policières, gendarmes et inspectrices/teurs sont arrivés sur le site de l'Académie de police à Savatan. Une formation de 12 mois les attend jusqu'aux examens finaux pour l'obtention de leur Brevet Fédéral de policier en février 2016. Dès l'an prochain, en avril 2016, l'Académie de police de Savatan accueillera les aspirants de la Police cantonale genevoise et mettra sur pied deux départs d'école par an.

La volée 2015-2016 de l'Ecole d'aspirants compte 101 aspirants policiers et gendarmes: parmi eux, 25 femmes et 4 germanophones. L'Ecole est répartie en 5 classes, dont une de langue allemande. Le détail de la provenance des aspirants est le suivant:

- Police cantonale vaudoise: 32, dont 12 de la Sûreté et 20 de la Gendarmerie.
- Police cantonale valaisanne: 12 de la Gendarmerie, dont 9 francophones et 3 germanophones.
- Polices communales vaudoises: 49, dont 31 de Police municipale Lausanne, 7 de Police Riviera, 3 de Police Ouest, 1 de APOL (Association Police Lavaux), 1 de Police Région Morges, 3 de Police intercommunale Nord vaudois, 2 EPOC (Entente des polices du Chablais) et 1 Police Nyon Région.
- Polices municipales valaisannes: au total 4, dont 1 d'Anniviers, 2 de Crans et 1 de Zermatt.
- Police des transports: 4 aspirants.

Pour la deuxième année consécutive, la Police des transports s'est tournée vers Savatan et son Académie de police pour y former ses agents en vue de l'obtention du Brevet Fédéral de policier. La Police des transports veille au maintien de l'ordre et de la sécurité dans les gares et dans les moyens de transport des entreprises de transport publics les plus diverses en qualité de police de sécurité spécialisée.

Un programme de formation riche et dense

La conduite de l'Ecole d'aspirants (EA) est assurée par le chef EA, le lieutenant Francis Favrod, épaulé d'un remplaçant, l'IPA (inspecteur principal adjoint) Laurent De Genaro, de cinq mentors de classe et de quatre mentors supplétifs (en renfort pour les six premières semaines d'école INTEGRO). L'instruction est dispensée par les cadres permanents de l'Académie, par du personnel issu des Corps de police partenaires ainsi que par des enseignants privés externes.

Au programme de cette Ecole, à relever les six premières semaines «INTEGRO» ou période d'intégration à l'Ecole sur le site de Savatan, en internat. Suivront, tout au long de cette année de formation, entre autres: 3 sessions d'APC (approches par compétences), 1 semaine de formation de base au maintien de l'ordre qui sera complétée par 1 semaine d'instruction et d'entraînement au CNEFG (Centre National d'Entraînement des Forces de la Gendarmerie nationale française) à Saint-Astier ainsi qu'un exercice d'endurance «ENDURO» d'une semaine. Par ailleurs, les aspirants effectueront, cet été, des stages d'immersion dans leur corps de police respectif.

L'Ecole d'aspirants accueillera parents et amis de ses élèves le samedi 4 juillet 2015 à Savatan pour la Journée des familles.

Jean-Luc Pillier

www.academie-de-police.ch

Garde pontificale à Rome

Lucernois promu commandant

Le pape François a promu samedi 7 février 2015, Christoph Graf commandant de la garde pontificale. Ce Lucernois assurait déjà l'intérim à la tête de cette force militaire depuis la destitution, le 3 décembre 2014, de Daniel Rudolf Anrig. Christoph Graf est entré il y a 27 ans dans la Garde suisse comme simple hal-lebardier. Il a la réputation d'être un homme plus débonnaire que son prédécesseur, jugé trop sévère avec ses subordonnés.

Ceux qui annonçaient la fin de la Garde suisse pontificale en seront pour leur frais. Bien au contraire, le pape François a demandé aux hommes de ce corps multiséculaire de l'accompagner lors de ses visites en Italie. Il a ainsi rompu avec une tradition qui voulait que

seuls les hommes de la Gendarmerie vaticane l'accompagnaient sur sol italien.

Le pape François se serait ainsi récemment étonné que l'institution ne l'accompagne pas partout. Il a alors demandé au nouveau commandant que certains de ses hommes l'accompagnent aussi en Italie, et pas seulement lors des voyages hors de la Péninsule.



Jours de service en 2014

Nombre en diminution

L'an dernier, l'Armée suisse a accompli quelque 5,8 millions de jours de service, soit près de 200 000 jours de service de moins qu'en 2013. Cette diminution reflète notamment la baisse des effectifs entrant aux services de perfectionnement de la troupe. Dans le cadre des engagements et des prestations d'appui, 250 028 jours de service ont été accomplis. Un jour de service coûtait en moyenne environ 35 francs, soit près de 55 centimes de plus qu'en 2013.

En 2014, un total de 5 841 341 de jours de service ont été accomplis, soit environ 200 000 jours de moins que l'année précédente (605 2376). Cette diminution est due notamment à une baisse des effectifs dans les services de perfectionnement de la troupe (SP trp, 7,1%). La durée moyenne d'un service dans le cadre des SP trp est en revanche restée constante (12 jours), celle dans les formations d'application s'élevait quant à elle à 47 jours (contre 42 en 2013). En chiffres pondérés, cela signifie que, chaque jour en 2014, 16 004 militaires étaient en service (contre 16 500 en 2013).

Plus de sûreté, moins d'appui

L'an passé, l'Armée suisse a effectué 250 028 jours de service au profit de divers engagements et prestations d'appui, ce qui correspond à une augmentation de 10% par rapport à l'année précédente (228 462 jours). Le nombre de jours de service accomplis dans le cadre des engagements de sûreté a augmenté de 28% pour passer à 121 667 jours, ceci notamment en raison de la conférence sur la Syrie à Montreux et de la conférence ministérielle de l'OSCE à Bâle. En l'absence d'événement national majeur, on a en revanche enregistré une baisse de 13% au niveau des prestations d'appui (26 192 jours de service). Quant aux prestations fournies pour les services de promotion de la paix à l'étranger, leur niveau est resté, avec 102 169 jours de service, pratiquement inchangé. Aucune aide militaire en cas de catastrophe n'a été nécessaire en 2014. L'armée a toutefois apporté son appui précieux suite à des événements naturels comme au Tessin et dans l'Emmental. Pour le service de police aérienne, les Forces aériennes ont effectué 15 interventions (hot missions, année précédente: 9) et 277 contrôles d'aéronefs d'Etat (live missions, année précédente: 202). Le service de transport aérien a mené à bien 1619 vols avec un total de 2079 heures dans les airs.

En termes d'effectifs, 685 militaires ont été engagés en moyenne quotidienne (contre 626 l'année précédente), dont 59% en Suisse et 41% à l'étranger. Les militaires de milice de l'armée (troupes CR, militaires en service long et militaires engagés dans le service de promotion de la paix) ont assumé 82% des prestations au profit des engagements de l'armée, le personnel professionnel 18%. La proportion de militaires de milice a donc augmenté de 6% par rapport à l'année précédente, ce qui est essentiellement dû aux deux engagements subsidiaires supplémentaires.

Subsistance en interne pour faire des économies

Les dépenses de la troupe ont atteint, en 2014, 204,8 millions de francs (contre 209 millions en 2013). En moyenne, les coûts par militaire et par jour s'élevaient à 35,06

francs, ce qui représente une augmentation de 0,54 franc ou de 1,56% par rapport à l'année précédente. Ce résultat s'explique par le fait que les coûts fixes (dépenses générales et prestations de tiers) ont été répartis sur un nombre moins élevé de jours de service. En 2014, la troupe a assuré sa subsistance dans une large mesure par ses propres moyens. Seuls 4,4% des repas ont été pris à l'extérieur (portions de subsistance en pension). En comparaison, ce taux se situait encore à 8,1% en 2005.

Le total des frais générés par l'utilisation d'infrastructures n'appartenant pas à la Confédération s'élevait en 2014 à 25,8 millions de francs (contre 26,5 millions en 2013). La réduction du forfait de déplacement (utilisation gratuite des transports publics avec ordre de marche) a permis d'économiser 2,6 millions de francs par rapport à l'année précédente.

SSA-Service social de l'armée

1,4 million de francs de contributions

L'an dernier, le Service social de l'armée (SSA) a versé au total 1,4 million de francs de contributions aux militaires dans les écoles de recrues et les cours de répétition ainsi qu'aux patients militaires et à leurs survivants.

Les dépenses du Service social de l'armée et le nombre total des demandeurs d'aide ont continué à régresser en 2014. Le montant total des contributions allouées a atteint 1,4 million de francs, soit 170 000 francs de moins que l'année précédente.

Outre les nombreux renseignements fournis, les quatre assistants sociaux permanents du SSA ont traité 1767 dossiers (1962 en 2013). Pour cela, ils ont été appuyés par 25 conseillers sociaux de la milice. Une aide matérielle a été accordée dans 741 cas (801 en 2013). Dans les 1026 cas restants (1161 en 2013), l'appui et les conseils fournis ont été suffisants. Une aide financière de 1,038 million de francs a été versée à des militaires dans les écoles de recrues et les cours de répétition. Les fonds proviennent de dons alloués par des fondations (intérêts sur le capital des fondations). L'an dernier, le numéro de téléphone du Service social de l'armée (0800 855 844) a enregistré 4300 appels téléphoniques (4900 en 2013).

Le SSA aide:

- les militaires, les membres du Service de la Croix-Rouge et de la protection civile qui, du fait de leurs obligations militaires soldées telles que l'école de recrues et les cours de répétition, sont en butte à des difficultés d'ordre personnel, professionnel ou familial;
- les personnes engagées dans le cadre d'un service de promotion de la paix et celles engagées pour un service d'appui à l'étranger qui sont dans le besoin de ce fait;
- les patients militaires qui rencontrent des difficultés à cause d'un accident ou d'une maladie survenue au service (en complément des prestations de l'assurance militaire);
- les survivants de patients militaires.

Le rapport annuel du Service social de l'armée peut être consulté sur Internet, sous www.armee.ch/servicesocial, Service social de l'armée.

Aptitudes au service militaire ou à la PC en 2014

73,5% des conscrits sont aptes

En 2014, parmi les 38 898 conscrits évalués, 23 957 sont aptes au service militaire et 4637 au service de protection civile.

En 2014, les six centres de recrutement ont évalué au total 40 869 conscrits. Une décision définitive a été rendue pour 38 898 (100%) d'entre eux. Le nombre de conscrits déclarés aptes au service militaire et aptes au service de protection civile s'élève respectivement à 23 957 (61,6%) et 4637 (11,9%), tandis que 10 304 (26,5%) conscrits ont été déclarés inaptes pour raisons médicales. La décision pour les 1971 restants a été différée pour divers motifs.

L'année dernière, 3482 conscrits ont été recrutés en tant que militaires en service long. Cela signifie qu'ils accompliront leur service d'une seule traite.

Des femmes, au nombre de 211, se sont présentées au recrutement volontaire: 165 d'entre elles ont été déclarées aptes au service et 26 inaptes. Le recrutement de cinq autres a été reporté à une date ultérieure pour des raisons médicales alors que quinze candidates se sont rétractées.

Avenir Suisse

Un service citoyen pour tous

Toujours plus de communes suisses ont de la peine à recruter suffisamment de personnel politique. Pour résoudre ce problème et «vivifier le système de milice» Avenir Suisse propose de créer «un service citoyen pour tous». Ce service serait obligatoire pour les femmes et les hommes, ainsi que pour les étrangers résidant en Suisse, a expliqué le laboratoire d'idées des grandes entreprises helvétiques. Le «service citoyen» pourrait s'effectuer dans l'armée, dans un service de protection ou dans une activité civile. Le service dans l'armée serait réservé uniquement aux Suisses.

Les espions suisses

Env. 180 personnes

Environ 180 officiers et soldats servent chaque année dans le renseignement militaire (RM), écrit la Schweiz am Sonntag le 5 avril 2015. Les hommes du RM s'occupent uniquement de la situation à l'étranger. Depuis quelques années, cette unité dispose d'un nouveau système d'évaluation en matière d'espionnage. Dénommé «Achat» il permettra le traitement et le dépouillement des messages transmis par radio, a indiqué un porte-parole du DDPS dans le journal, qui croit savoir que les coûts pour «Achat» s'élèvent à 90 millions de francs.

L'OTAN

Une menace

Le Kremlin a publié le 26 décembre 2014 la nouvelle version de la doctrine militaire de la Russie, approuvée par Vladimir Poutine, qui pointe l'OTAN comme une menace fondamentale pour la sécurité du pays. Deux jours plus tôt, l'Ukraine a fait un pas vers l'Alliance atlantique en abandonnant son statut de pays non aligné. Moscou a dénoncé à plusieurs reprises la décision de l'OTAN de positionner des troupes dans plusieurs pays membres situés aux frontières russes, tels que les pays baltes ou la Pologne, ainsi que le projet américain de bouclier anti-missile en Europe orientale.

Suède

Conscrits rappelés

La Suède a réintroduit le 11 décembre 2014 la possibilité d'appeler ses anciens conscrits à des exercices militaires. Le ministre de la Défense a invoqué le rôle du «réarmement de la Russie». Selon le ministre Peter Hultqvist, la décision concernera à partir de fin 2015, environ 7500 personnes ayant effectué soit leur service militaire entre 2004 et 2011, soit une formation militaire en tant que volontaire.

Remise d'une machine de déminage DIGGER D-250

Une action citoyenne aboutie

Frédéric Guerne, Directeur de la Fondation Digger, a eu la joie de remettre officiellement une DIGGER D-250, machine de déminage aux mains du vice-ministre de la défense de Bosnie-Herzégovine, Živko Marjanac. Cette machine a été offerte principalement grâce au financement de plusieurs organismes de Suisse.



Remise de la télécommande.

La Fondation Digger (www.digger.ch), basée à Tavannes dans le Jura-bernois, a été fondée dans un garage il y a 16 ans par quelques agriculteurs et ingénieurs. Depuis, elle est devenue un acteur majeur international dans la lutte mécanisée contre les mines. Soutenue par plusieurs milliers de citoyens de sa région (BEJUNE) et de toute la Suisse, elle est spécialisée dans la fabrication de machines de déminage humanitaire.

Présente en Bosnie-Herzégovine depuis 2009 avec une DIGGER D-3, la Fondation Digger a assisté aux crues qui ont dévasté une grande partie des Balkans, générant ainsi une nouvelle menace: certaines mines ont été déplacées en dehors des zones où elles avaient été localisées. Alarmée par cette situation, la Fondation Digger a mis sur pied, en mai dernier, une action urgente de collecte de fonds dans le but de fournir une machine de déminage télécommandée DIGGER D-250 et un équipement spécialement conçu pour les interventions dans les zones



La machine de déminage de dernière génération.

de glissement de terrain, soit un budget de 778 260 francs.

Après plusieurs mois de démarche, la Fondation Digger a réuni la quasi-totalité de la somme avec l'aide de nombreux bailleurs privés et institutionnels.

C'est avec une grande joie et fierté que Frédéric Guerne a pu remettre symboliquement la télécommande, le 19 novembre, au vice-Ministre de la défense de Bosnie-Herzégovine, Monsieur Živko Marjanac. Sur le terrain, l'organisation humanitaire Norwegian People's Aid (NPA), propriétaire de la machine, et le Bataillon de déminage de l'Armée bosnienne assureront la gestion du projet.

La DIGGER D-250 travaillera principalement dans le district de Brčko, la région la plus minée du pays. Si l'on se souvient que la Bosnie-Herzégovine est un des pays le plus pollués par les mines de la planète, cet outil capable de traiter plus de 4000 m² de terrain par jour ne sera pas de trop pour venir en aide à cette population, déjà si éprouvée.

Nouvel album à découvrir

#Vagalâm



Fallait-il rester ou partir? Tant de choses à dire et si peu de temps... Un peu de poésie résonne entre les cordes de ma guitare et s'envole vers l'inconnu, au-delà des regards



et des pensées. En mode gazouillis, je dirais: #nous ne faisons que passer entre le dièse et le bémol. Et dans l'intervalle, j'aime chanter le reggae des îles du bout du monde et danser jusqu'aux premières heures du matin, comme si l'onde qui nous emporte ne devait jamais s'arrêter.

José Bessard

CD #Vagalâm: 10 titres + extra dancing club. 2015.

Pour danser l'été sur la plage, à écouter en rêvant.

E-mail: josebessard@me.com

Fortifications, canons et autres trésors

Saint-Maurice perd son patrimoine: l'ASSEM s'inquiète

Comparaison n'est certes pas raison. Mais à l'heure où un soi-disant état islamique détruit des vestiges du patrimoine mondial, peu nombreux sont-ils celles et ceux qui s'inquiètent de la disparition progressive du patrimoine militaire du verrou de Saint-Maurice. Peu nombreux, sauf l'Association de Saint-Maurice d'Etudes Militaires (ASSEM) qui se bat avec cœur pour le maintien de trésors immobiliers et mobiliers autour des fortifications de Saint-Maurice.

La récente assemblée générale de l'ASSEM, samedi 14 mars dernier à Saint-Maurice, a permis à son président, le colonel Pascal Bruchez, de passer en revue les activités de son association, forte de plus de 300 membres: voyages d'études, publications, sont notamment au programme de l'ASSEM. Une association qui se préoccupe également de l'avenir politico-militaire du pays puisqu'elle avait saisi l'occasion de ses assises pour entendre le Chef du Renseignement militaire, le brigadier Jean-Philippe Gaudin dresser un portrait actuel pas très encourageant des conflits et autres sources de menaces et de risques. Autre orateur à présenter l'avenir, le brigadier Mathias Tüscher, Commandant de la brigade d'infanterie 2, venu expliciter le plan de développement de l'armée (DEVA).

Pourquoi effacer la mémoire d'une région?

«Pourquoi tout faire pour effacer la mémoire de notre région, qui avait la volonté de rester indépendante et neutre dans des moments de fortes tensions internatio-



Au coeur du défilé de Saint-Maurice, son château, symbole du verrou fortifié. (Photo Pierre Delévaux, ASSEM)

nales?» se demande le président de l'ASSEM. Dans son rapport bisannuel, le colonel Pascal Bruchez a souligné que «dans le cadre de la mise en valeur de notre patrimoine fortifié, les efforts du Comité et des membres se sont concentrés sur le site de Dailly, ce qui a coûté passablement de ressources en temps et en argent. Le résultat

est splendide et nous espérons que pour plusieurs décennies, nous puissions rester avec nos maquettes dans ce lieu mythique. La bataille n'est pas gagnée, mais le risque en valait la peine. Nous sommes toujours tributaires des décisions des autorités fédérales, quand à l'avenir de Dailly. Le combat se fait maintenant au niveau politique et à une prise de conscience de nos élus qui doivent être inspirés par la valeur patrimoniale de ce site d'exception. C'est notre rôle comme membre de l'ASSEM de mettre la compresse à chaque occasion, de manière à ce que naturellement, la réalité d'un musée de la fortification, germe dans l'esprit de nos décideurs et sponsors.»

Musée militaire de Saint-Maurice: tout fout l'camp!

Et le colonel Pascal Bruchez de poursuivre, grave: «C'est avec effarement que nous avons appris la dilapidation de la collection du musée militaire de Saint-Maurice avec le soutien sans limite du gérant des lieux et des autorités culturelles. Après avoir fait fuir nos maquettes l'automne passé, les sous-sols du château de Saint-Maurice vont faire, également, l'objet d'un «nettoyage à fond» désiré par le châtelain et nous devons constater que le reste va probablement partir sur Thoune. En voyant que la destruction du matériel historique de Saint-Maurice se poursuit, nous avons mené plusieurs démarches au sein de la Confédération pour que notre association soit reconnue par l'Office central du matériel historique de l'armée (OCMHA) de manière à ce que légalement, notre association puisse conserver sur site le patrimoine historique.»

Et le colonel Pascal Bruchez d'espérer qu'il ne faille pas attendre les 1500 ans des fortifications de Saint-Maurice pour qu'une réelle prise de conscience soit effective.

Jean-Luc Piller
www.asmem.ch

Programme d'exercices 2015

Pour la collaboration en matière d'instruction militaire

Le Conseil fédéral a approuvé le 18 février 2015 le programme d'exercices pour la collaboration internationale en matière d'instruction militaire en 2015. Le programme comprend la participation à des exercices qui ont lieu en dehors du programme de partenariat individuel et de coopération du Partenariat pour la paix et qui ne sont pas déjà couverts par des accords-cadres d'instruction bilatéraux.

Outre des activités d'instruction dans le cadre du Partenariat pour la paix (PPP) qui sont soumises chaque année, comme jusqu'à présent, au Conseil fédéral sous la forme du Programme individuel de partenariat et de coopération (PIPC), d'autres exercices bilatéraux et multilatéraux organisés par des Etats contractants du statut des troupes engagées dans le PPP constituent une part importante de la collaboration en matière d'instruction militaire de la Suisse.

La participation à de tels exercices offre à notre armée la possibilité d'accroître et de maintenir au niveau requis son aptitude à l'engagement militaire dans les domaines clés de la défense, des missions de protection et de sûreté ainsi que de la promotion de la paix. Cette forme de collaboration promeut l'échange de savoirs et d'expériences et fournit à notre armée des possibilités de comparaison pour vérifier ses propres procédures d'engagement. Elle permet égale-

ment de donner accès à des places d'instruction qui n'existent pas en Suisse pour des raisons liées notamment à des restrictions environnementales. En contrepartie, la Suisse peut mettre sa propre infrastructure d'instruction à la disposition de ses partenaires (par exemple, l'instruction spécifique en montagne) sans que cela entraîne des frais d'investissement supplémentaires.

Le programme d'exercices comprend la participation des Forces aériennes aux exercices multinationaux «Tiger Meet», «Nightway» et «Tactical Leadership Programme» déjà organisés ces dernières années et à un nouvel exercice multinational en Suède. Un exercice dans les montagnes italiennes, plusieurs cours de brève durée pour les carabiniers, les patrouilleurs et les explorateurs avec des militaires d'Etats voisins, le traditionnel cours d'instruction pour les observateurs militaires de l'ONU et des cours pour forces spéciales suivis en commun avec certains partenaires étrangers complètent ce programme.

Les exercices impliquant la participation de la Suisse se déroulent dans les Etats nordiques, en Allemagne, en Espagne, en Italie, en Turquie et dans notre pays.

Esercito svizzero e potenze estere...

Tra una riforma e l'altra

Riforma dell'esercito svizzero: 100mila uomini, senza riserve; scuola reclute di 18 settimane invece di 21; corsi di ripetizione ridotti da 6 a 5, ma ancora di 3 settimane; 3 brigate meccanizzate (una in più); budget annuale di 5mld di franchi per il prossimo quadriennio e il Consiglio degli Stati, a Berna (di fatto, in linea con l'Ad Ssu di Locarno) ha dato l'OK! Intanto, a Pechino, i 3mila del Congresso del popolo hanno chiuso i lavori varando il preventivo 2015 cinese, con spese militari aumentate del 10%.

Tutto in marzo, con l'arrivo della primavera. Domanda, con riferimento all'importante passo deciso dal Senato elvetico: tutto bene? Per quanto riguarda la Difesa elvetica, al sostanziale SI va pur sempre aggiunto qualche perplessità da fugare prossimamente; per quanto attiene al citato aumento delle spese militari cinesi e, inoltre, alla situazione di alta tensione internazionale un po', anzi, molto bene.

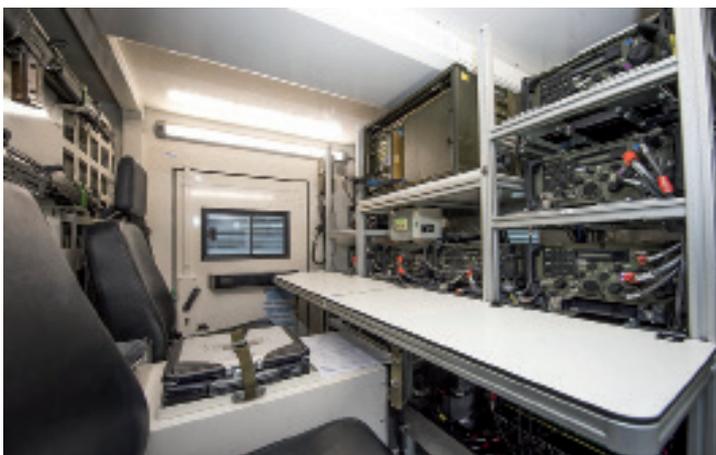
Cominciamo dagli ultimi due rilievi. Per la Cina, in primis, notiamo che l'incremento del budget per la Difesa (sic!) è ormai divenuto abituale, negli ultimi anni, e (come sempre) resta coperto dal segreto quo al dettaglio degli investimenti. La politica d'espansione economica della Repubblica Popolare (obiettivo 2015: tornare al +7%; non sarà facile, ma Pechino ci prova ugualmente e quando ci si mette, come noto...)

non è scollegata dal PIL correlato all'industria degli armamenti: ergo, se pensiamo ai nuovi caccia di V generazione e, ad esempio, all'approntamento di una 2a portaerei, dopo quella a suo tempo acquistata all'estero e di cui avevamo riferito, non v'è dubbio che l'aumento della voce di bilancio sarà stata attentamente valutata.

Spese miliardarie, insomma, per un Paese da 1,3mld di abitanti e che, dal profilo politico in senso lato, persegue una politica geopolitica espansionistica (ad esempio, in Africa) tutt'altro che da sottovalutare. Considerati poi certi legami (tipo: Corea del Nord) e taluni recenti sviluppi nella tecnologia guarda caso militare (pensiamo ai missili antinave non intercettabili e capaci di colare a picco una portaerei americana, specie nell'area del Pacifico) non c'è, invero, di che stare troppo allegri.



Anzi: lo siamo molto meno, se ci è consentito, paragonando la situazione cinese alla crisi europea targata 'Ucraina-Russia', nel senso che ben difficilmente vedremo armate russe e armate del Vecchio Continente darsi battaglia, ché Putin (una volta riacquisiti i territori filorussi di Kiev, nell'est del Paese) si vedrà sciogliere come neve al sole le sanzioni occidentali e avrà, of course, pure regolato la non lieve questione delle forniture di gas e petrolio alla buona, cara e vecchia Europa. Più difficile, invece, azzardare ipotesi sulle mosse di Pechino che, volenti o



nolenti, non solo resta una grande Potenza, ma si sta appunto espandendo e già tiene 'per le corna' buona parte dei debiti pubblici occidentali (Usa in primis).

Passo avanti, sulla tensione internazionale: quella, per intenderci, legata al terrorismo islamico. Dopo la strage al museo del Bardo, infatti, l'autoproclamato Stato Islamico ha dimostrato (una volta di più) di poter contare su potenti appoggi logistici e finanziari.

Chi li fornisce? Chi aiuta l'Isis a 'crescere' in barba agli sforzi (militari e politici) già messi in atto dalla Comunità internazionale? Ferocia, che non guarda in faccia a nessuno (donne e bambini, correligionari musulmani sciiti e nemici giudaico-cristiani, arabi e occidentali); alta tecnologia e capacità comunicativa (amplificata, ahinoi, dai media esteri); estensione territoriale (Iraq, Siria, Libia, con alleanze in Yemen, Nigeria, Algeria, ecc.); reclutamento di forze in Europa e non solo; cellule dormienti sparse un po' ovunque e capaci di colpire singolarmente o in gruppo; armamenti terrestri in crescita (belle, si fa per dire, le colonne di SUV nuovi fiammanti della stessa marca e dotati di armi pesanti: da dove arrivano?, chi paga?...): insomma, parlare di minaccia è, invero, eufemistico.

Aggiungiamo all'elenco 'problemucci' come la migrazione 'alle porte d'Europa' e i grandi eventi che si profilano, ad esempio, nella vicina Italia, come Expo Milano e Anno Santo straordinario in Roma Caput Mundi



(dall'8 dicembre 2015 a fine 2016!), per rilevare che non sarà, forse, ancora il caso di partire armi e bagagli in guerra, ma che una seria riflessione e, più ancora, una marcata reazione occidentale sono estremamente urgenti. Turismo, petrolio, libertà fondamentali (di pensiero e religione incluse) fanno parte, ancora volta, di una posta in gioco (quella socio-economica nel suo complesso) troppo importante per essere lasciata in semplice aspettativa di nuovi sviluppi e atti firmati solo Isis!

Torniamo a casa e al nostro esercito per esprimere, a nostra volta, soddisfazione 'condizionata' in relazione alla citata riforma dell'Esercito. I tempi cambiano e procedono senza curarsi troppo, ahinoi, del passato: in questo senso, come d'altronde da tempo sul tappeto, adeguare la Difesa elvetica alle mutazioni è inevitabile. Non dimeno, è importante insistere su taluni aspetti, su alcuni nodi ancora da sciogliere.

Importante, ad esempio, privilegiare industria ed economia elvetiche nelle scelte militari: sia dal profilo occupazionale, sia da quello dell'indotto, infatti, il nuovo concetto non deve rimediare totalmente ai 640mila effettivi d'illo tempore..., ma neppure scordarsene troppo presto.

Idem, per i sospesi da risolvere, come quello dell'aviazione e, più in generale, della dotazione, della formazione e dell'ingaggio della truppa: esercito più snello sì, meno 'capace' no; proprio per fronteggiare nuove minacce o quelle (si pensi alle catastrofi naturali) che già richiesero interventi militari qualificati. A propos: regolando la Legge in materia, gli Stati hanno attribuito al direttore del Ddps (che potrà delegarlo al comandante della Forza aerea) il potere di ordinare l'uso della forza in caso di minaccia nei cieli (leggasi: abbattimento di un velivolo civile). Negli Usa, il potere è nelle mani nel comandante supremo, cioè il presidente; ma questa è un'altra storia, così come lo è la sola proposta di minoranza accolta dal Senato di Berna: quella dei Verdi, che impone al Ddps medesimo il dialogo con le Autorità locali (Cantoni e Comuni) per eventualmente chiudere piazze d'armi, caserme o altre installazioni militari.

Come detto, riforma 'sub judicio' ma, intanto: complimenti e auguri.

Franco Bianchi



Riforma dell'Esercito svizzero 'portata a casa', con buona soddisfazione del direttore del Ddps Maurer e, sostanzialmente, anche degli 'addetti ai lavori' vuoi politici, vuoi militari, come la Ssu che aveva messo i proverbiali puntini sulle 'i' durante l'assemblea dei delegati, a Locarno. Armata elvetica più snella, dunque, e più 'tecnologica', come dimostra anche il programma d'armamento 2015. Vedremo gli sviluppi, rinnovo della flotta aerea in primis. (foto fbi/AD)

«Notre armée de milice»

Case postale 798
1401 Yverdon-les-Bains
Tél. + fax 024 426 09 39
Mail: namjhs@bluemail.ch
N° TVA: CHE 108.221.284

Contrat d'annonces Manuscrit

Client: _____

Adresse: _____

Localité: _____

Grandeur: _____ Prix: _____

Nombre de fois: _____ (valable sur plusieurs années)

Parution: N° 1/2 - 3 - 4/5 - 6 - 7/8 - 9/10

Notre

Les parutions de «Notre Armée de milice»

Rédaction-administration:
Case postale 798, 1401 Yverdon-les-Bains 1

| Parutions (6 numéros dont 4 doubles) | | Délai de la remise des textes et annonces |
|-----------------------------------------|--------------|----------------------------------------------|
| N° 1/2 | 30 janvier | 20 décembre |
| N° 3 | 15 mars | 15 février |
| N° 4/5 | 15 mai | 15 avril |
| N° 6 | 15 juillet | 15 juin |
| N° 7/8 | 15 septembre | 15 août |
| N° 9/10 | 30 novembre | 30 octobre |

Tirage: 5'000 dont 4'000 exemplaires adressés personnellement

Tarif d'insertion:

| | | |
|--------------------------------|-----------|----------------|
| 1/1 page | 190 x 258 | 1 x Fr. 1450.- |
| 1/2 page | 190 x 127 | 1 x Fr. 780.- |
| 1/4 page | 90 x 127 | 1 x Fr. 400.- |
| 1/8 page | 90 x 60 | 1 x Fr. 200.- |
| 1/16 page | 90 x 28 | 1 x Fr. 100.- |
| Page couleur | | + Fr. 450.- |
| Page quadrichromie | | Fr. 2500.- |
| Publicité sous texte (réclame) | | +25% |
| Emplacement prescrit | | +20% |

Rabais de répétition: 6 x 5% - 10 x 10%

Procédé d'impression: Offset, trame 80 lpcm, CTP
Format: 21 x 29,7 cm

Encarts: prix indicatifs
Veuillez demander une offre individuelle

Pour les grandes annonces:
fichiers fournis par l'annonceur

Texte

Course Commando 5^{ème} édition
8km jusqu'au chateau de Valère
organisé par l'Asso Sion

Date : Dimanche 31.05.2015
Prise des dossards: 08h15 à 08h45
Départ 0915
Facebook : Asso Sion
infos et inscriptions:
<http://asso-sion.ch/course/>

Non viribus sed dolo autem

Catégories:

- Catégorie civile : Un équipement civil adapté à une course à pied. Les bâtons type «nordic walking» sont acceptés.
- Catégorie élite : Un équipement civil adapté à une course à pied. Un sac à dos avec une charge de 15 kg est à prendre.
- Catégorie militaire : Un équipement d'ordonnance soit en tenue d'assaut 90 complète avec chaussures aptes à faire campagne. Un sac à dos militaire peut être fourni mais la charge de 15 kg est à prendre.

Inscription : 10 chf

La prairie mythique **Rütli une voie pour l'avenir, 1940-2015**

Le «rapport» qui s'est tenu le 25 juillet 1940 sur la prairie mythique du Rütli a profondément marqué toute une génération. A cette occasion, le général Henri Guisan, dernier commandant en chef de l'armée suisse, élu par l'Assemblée fédérale, donc investi d'une légitimité unique dans une démocratie, est entré dans l'Histoire au terme d'un discours d'une vingtaine de minutes.

De nos jours, celui-ci suscite encore des controverses auprès de ceux qui, au lieu de chercher à comprendre les événements, entendent déconstruire l'histoire de la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale et la résumer aux seules conclusions du «rapport Bergier».

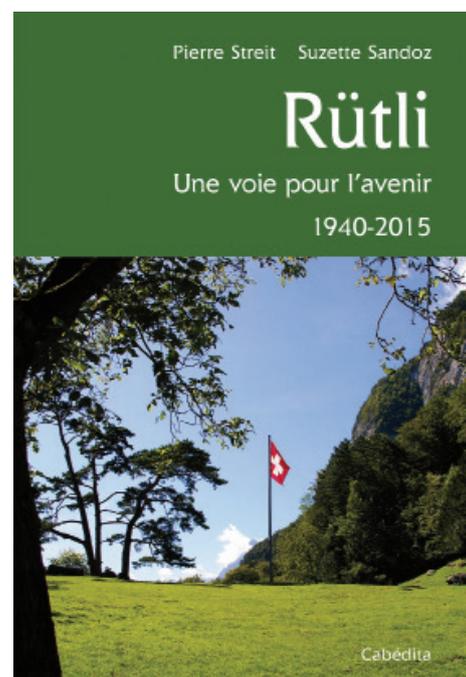
Dans ce livre préfacé par Fulvio Pelli, une personnalité politique et un historien offrent leur éclairage original sur cet événement, tantôt en le remettant en perspective, tantôt en considérant le sens qu'il peut encore représenter pour notre société. L'ouvrage met en évidence tout ce que le passé peut fournir à ceux qui forgeront l'avenir du pays. Ce livre entend à la fois marquer le 75^e anniversaire du rapport du Rütli mais surtout inscrire cet événement dans une réflexion actuelle sur le «devoir de mémoire» au sens large du terme et sur la signification de l'histoire aujourd'hui pour les décideurs, qu'ils soient civils ou militaires. Il veut être un message d'espoir et d'enthousiasme



Ce livre a été préfacé par Fulvio Pelli.

pour les générations futures, tant il est vrai que la connaissance du passé est la pierre d'angle de l'avenir.

Rütli, Une voie pour l'avenir 1940-2015,
120 pages.
Prix: 29 francs



Pour vos commandes:
Editions Cabédita, Eric Caboussat
Route des Montagnes 13, 1145 Bière
eric@cabedita.ch

Les auteurs

Historien de formation, **Pierre Streit** travaille pour le Ministère suisse de la défense (DDPS).

Suzette Sandoz, professeur honoraire de l'Unil, ancienne députée libérale au Grand Conseil vaudois puis au Conseil national.

De Napoléon 1^{er} et de la Révolution française **Les généraux suisses**

La Suisse, à l'image de l'Allemagne, fut le pays qui donna le plus de généraux à la Révolution française et au service de l'Empire de Napoléon 1^{er}.

S'ils furent trente à entrer au service de la grande nation voisine, jamais une recension complète ne leur fut cependant pleinement consacrée.

C'est à cela que l'auteur s'est attelé à partir de sources historiques de premières mains puisées entre autres aux Archives nationales de Vincennes ou encore à celles de la Légion d'honneur.

Chaque général est présenté au sein d'une fiche particulièrement complète comportant souvent des anecdotes, des informations inédites et leur autographe.

Cet ouvrage est préfacé par Alain-Jacques Tornare, historien et écrivain, spécialiste de la Révolution et des Suisses au service de l'étranger.

Les généraux suisses de Napoléon 1^{er} et de la Révolution française, 96 pages.
Prix: 25 francs

Pour vos commandes:
Editions Cabédita, Eric Caboussat
Route des Montagnes 13, 1145 Bière
eric@cabedita.ch

L'auteur

Alain Pigéard, chevalier de la Légion d'honneur, est docteur en histoire en Sorbonne; auteur de 55 ouvrages dont les classiques Dictionnaire de la Grande Armée, Dictionnaire des Batailles de Napoléon, L'Armée napoléonienne, La Garde impériale, L'Allemagne napoléonienne et dernièrement l'œuvre de paix de Napoléon.



Nam - NOTRE ARMÉE DE MILICE

Des lecteurs en Suisse romande, au Tessin et des milliers d'exemplaires en Suisse alémanique.
ET DANS TOUTES LES ÉCOLES MILITAIRES

Citroën C4 Cactus Blue Hdi 100

Décalée, ludique et audacieuse

La C4 Cactus réconcilie le style et l'usage. Le résultat est convaincant même s'il lui manque le 4x4.



C'est vrai que son style se situe entre un monospace et un crossover. Du coup, on pouvait espérer une version à 4 roues motrices. Il faudra faire sans! Que Citroën invente la voiture, ce n'est pas la première.

Et encore une fois, elle bouscule les habitudes, les frontières de l'imaginable.

Et encore une fois, la surprise est au rendez-vous et le succès aussi.

Conçus d'abord dans l'idée de protéger la voiture des petits chocs du quotidien, les Airbump sont finalement ce qui lui donne un style, une identité. Ce bouclier d'air se décline en quatre coloris assortis aux 10 teintes de carrosserie.

Du style, il y en a aussi à l'intérieur. La planche de bord avec son écran tactile de 7", la banquette avant et les places de rangement offrent une convivialité et une habitabilité remarquables.

Le modèle que nous avons testé est le 1,6 BlueHDI de 100 ch. Il n'est proposé qu'avec une boîte manuelle à 5 vitesses mais a l'avantage d'être très économique puisqu'il annonce une consommation de 3,1l/100 km, soit seulement 82 g de CO₂/km (4,8l/100 km en moyenne durant notre test). Et pour ce qui est de son prix, il est à 18 250 francs. Cela comprend le régulateur et limiteur de vitesse, les rétroviseurs extérieurs électriques, l'aide au démarrage en pente, etc.

C'est donc un véhicule au rapport prix-prestations très intéressant. En plus, il est sympa à conduire. C'est juste une question d'appréciation personnelle: on aime ou on n'aime pas. Ce qui est sûr, c'est qu'il a déjà trouvé son public. fdf



500 Abarth - 595 / 180 ch

Anniversario in Competizione

Pour son 50^e anniversaire, la marque au scorpion noir avait transformé sa version 595 Competizione en une version spéciale aussi puissante, l'Anniversario.



En 1963, le préparateur Karl Abarth créa sa première Abarth 595. avec au centre du logo, son signe astrologique. Pour lui rendre hommage, une version spéciale «Anniversario» a été produite à seulement 299 exemplaires.

Cette Abarth 595 50^e anniversario ne laisse pas trop de choix quant aux couleurs, à la motorisation et à une grande partie de l'équipement. Uniquement disponible en blanc mat, elle se distingue grâce à ses bandes latérales rouges, son logo original Abarth sur le capot, mais aussi à ses belles jantes de 17 pouces, son toit ouvrant et ses phares au xénon.

A l'intérieur, l'association des sièges sport bicolores en cuir rouge et blanc surpiqué et

de la planche de bord en rouge mat est digne du maître Abarth.

Sous le capot de cette version collector, on trouve le 1,4 T-Jet qui était déjà monté dans les versions Ferrari et Maserati, mais cette fois, il a grandi de 20 ch. En effet, c'est bien un bloc de 180 ch au couple impressionnant de 250 Nm qui propulse cette petite bombe de moins de 1000 kg à 100 km/h en moins de 7,4 secondes et qui lui permet d'atteindre les 215 km/h. Son com-

portement routier est excellent et très sportif: amortisseurs rigides, freins à disques ventilés Brembo sur les quatre roues très efficaces et une sonorité d'échappement Record Monza qui fait bien entendre quelle bête se trouve sous le capot. Elle n'est proposée qu'en boîte robotisée. Malgré cela, nous y avons pris énormément de plaisir, surtout avec les palettes au volant. Dommage qu'il n'en reste plus, mais il y a toujours la Competizione ou la Biposto (190 ch). Et pour les nostalgiques, autant dire que cela n'a plus rien à voir avec celle de 1963 qui, avec son 594 cm³ de 27 ch arrivait juste à 120 km/h. fdf

Ford Fiesta Red & Black Edition

Exceptionnelle et sobre

Ford a lancé une nouvelle version de sa Fiesta, la rouge ou la noire avec une évolution du moteur 1.0 litre EcoBoost poussé à 140 ch. Exceptionnel pour cette petite sportive qui reste sobre.



Year» (moteur de l'année) 2012, 2013 et 2014. Et avec cette puissance de 140 ch, il demeure le moteur 1.0 le plus puissant de série jamais produit.

Au volant, le conducteur est calé dans un siège aux maintiens latéraux un peu légers, mais il est rapidement séduit

par les sensations à l'accélération en passant de 0 à 100 km/h en 9 secondes ou en dépassant les 201 km/h. Mais attention, elle est courte côté freins et en tenue de route sous la pluie. A l'intérieur, on retrouve également du rouge et du noir à l'identique dans la Red Edition ou la Black Edition. Le tableau de bord est toujours aussi chargé, cependant les finitions restent de bonne facture. Et à propos de facture, celle-ci ne fera pas mal puisque la Fiesta Red Edition est à Fr. 23 400 francs et la Black Edition à 24 050 francs. Dommage qu'avec ces belles robes bicolores, elles ne peuvent s'habiller qu'avec 3 portes. Mais après tout, c'est une sportive, Non? fdf

Des suspensions plus fermes, des réglages de direction adaptés, un étagement raccourci de la boîte à 5 vitesses manuelle, une assiette abaissée... La Ford Fiesta Red & Black Edition n'est pas qu'une moitié de sportive, elle l'est vraiment et sans parenthèses, malgré ses trois cylindres de petit diamètre. L'avantage, c'est qu'elle se place en catégorie de rendement énergétique B avec ses 104 g/km de rejet de CO₂ et une consommation moyenne de 4,3l/100 km (5,5l/100 km durant notre test).

Avec cela, elle a de quoi faire de l'ombre aux moteurs diesel. Ce n'est pas pour rien que le 1.0 EcoBoost a remporté 3 fois consécutivement le trophée «Engine of the

Year» (moteur de l'année) 2012, 2013 et 2014. Et avec cette puissance de 140 ch, il demeure le moteur 1.0 le plus puissant de série jamais produit.

Au volant, le conducteur est calé dans un siège aux maintiens latéraux un peu légers, mais il est rapidement séduit

La vie des sections

ASSO - Association suisse de sous-officiers
ASSU - Associazione Svizzera di Sottufficiali



Président central: sgt Peter Lombriser
Vice-présidents:
 • Christophe Croset (Vaud)
 • Floriano Lorenzetti (Tessin)
Secrétariat central: Genny Cramer
 079 654 65 62, genny.cramer@suov.ch
Adresse internet: www.suov.ch

Cette rubrique est ouverte à toutes les sections ASSO et autres groupements. Textes et photos à faire parvenir à la rédaction de Notre armée de milice, case postale 798, 1401 Yverdon-les-Bains. Délai de la remise des textes: lire en page 5

CALENDRIER DU COMITÉ CENTRAL DE L'ASSO
02 05 2015: Assemblée des délégués, Yverdon-les-Bains

Section Sion et environs

Programme 2015

- 17.05** Instruction observation
- 31.05** Course commando
- 07.06** Instruction In/exfiltration
- 20-21.06** Exercice Léman
- 05.07** Instruction combat de rencontre
- 19.07** Préparation exercice OPFOR
- 12.09** Instruction combat de localité
- 13.09** Instruction combat de localité
- 19.09** Instruction combat de localité
- 10-11.10** exercice OPFOR

Section Gruyère-Veveyse

Programme 2015

Notre section vit des moments intéressants: Retour dans l'ASSO suisse depuis 2014, suite à une sortie dans les années 90...; Préparatifs du jubilé du 100^e pour le 1^{er} août 2016; Renouvellement à 70% de son comité. Notre section se porte bien et organise annuellement une sortie (plus ou moins longue) militaro-culturelle (2011 Verdun, 2012 Paris Défilé du 14 juillet, 2013 Full / Reuenthal, 2014 AIR 14, 2015 Palais fédéral, ...); De plus elle s'illustre en participant aux JSSO, aux exercices de l'ASSO VD ou SION et organise une année sur deux un tir longue distance avec lunette montée sur fass 90; Nous travaillons conjointement avec la sct des officiers de notre région du sud fribourgeois surtout en ce qui concerne l'in memoriam.



Le comité 2015 - 2019 de g à dr: Four Guy Maradan (Caissier), adj sof Roland Gobet, app chef Céline Demierre (secr), cap Julien Grand (Vice-Prés), adj EM Jérôme Tinguely(Prés), adj sof Laurent Ducry (chef tech), sgt Bertrand Stocker, sgt Pierre-Henri Revelly.

Collections reliées **Nam**-Notre Armée de Milice

Une magnifique reliure

En vous procurant les collections reliées de **Nam**, vous saurez tout sur l'armée depuis 1977: crédits, matériel, mutations, cours, armement, nouvelle armée, etc.

Fr.50.- plus frais de port

Merci de mettre une X à côté des années désirées.

Très belle reliure, couverture rouge.

- 1977 - 1978 =
- 1979 - 1980 =
- 1981 - 1983 =
- 1984 - 1986 =
- 1987 - 1988 =
- 1989 - 1990 =
- 1991 - 1993 =
- 1994 - 1996 =
- 1997 - 1999 =
- 2000 - 2003 =
- 2004 - 2009 =
- 2010 - 2014 =



NOUVEAU
2010-2014

Bulletin de commande à retourner à:

Notre armée de milice,
 Case postale 798
 1401 Yverdon les Bains

Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____

NPA: _____

Localité: _____

Lieu et date: _____

Signature: _____

Nam

NOTRE ARMÉE DE MILICE

Des lecteurs en Suisse romande, au Tessin et des milliers d'exemplaires en Suisse alémanique.

ET DANS TOUTES LES ÉCOLES MILITAIRES

Info, abonnements et changements d'adresse:

Nam, case postale 798, 1401 Yverdon-les-Bains
Tél. + fax: 024 426 09 39 ou namjhs@bluemail.ch

the site

PHOTOS-PEOPLE.CH

to be on

JAB 1000 Lausanne 1

Annancer les rectifications d'adresse
Retours et changements d'adresse:
NAM - Case postale, 1401 Yverdon-les-Bains

Votre annonce...

- * vous cherchez du personnel...
- * vous cherchez un emploi...
- * vous voulez vendre du terrain, un immeuble...
- * vous voulez vendre une voiture...
- * vous voulez vendre des produits...
- * vous voulez vous faire connaître...

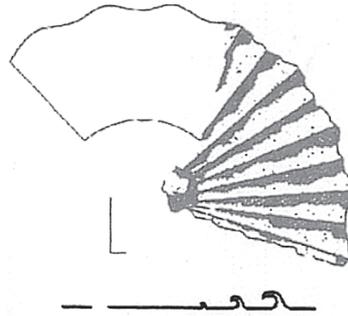
*... une bonne adresse:
les pages de publicité
de «Notre armée
de milice»*

Renseignements,
délais de la remise des
annonces

Lire en page 5

**Bulletin
d'abonnement
dans ce numéro**

1400 YVERDON-LES-BAINS
Tél. 024 425 35 13
Fax 024 426 40 50



Ouvert toute l'année

Restaurant
de la
PLAGE



Caves du Château d'Auvernier
depuis 1603

Thierry Grosjean & Cie

Propriétaire - Encaveur

CH-2012 Auvernier Tél. 032 731 21 15 www.chateau-auvernier.ch

Pour votre publicité

Tarifs et dates de parution:

lire en page 5

AP CONSULTING
André Prahin SA

**vosre conseiller
immobilier**

- ACHAT
- VENTE
- ETUDE DE PROJET,
DE CONSTRUCTION
& DE FINANCEMENT
- ENTREPRISE GENERALE

Place Saint-François 2
CP 5015 - 1002 Lausanne

Tél: 021 331 29 29

Fax: 021 331 29 20

E-mail: info@apconsulting.ch